35me Année — N° 12,394 (4 Pages) 5 Centimes — ÉDITION DU MATIN — 5 Centimes (4 Pages) Jeudi 15 Juillet 1915

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR-JORDAN
Téléphone : 14.80
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul^d de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme..	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements.....	6 Fr.	11 50	22 »
Union Postale.....	10 »	20 Fr.	40 »

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

L'EFFORT ANGLAIS

L'intervention divine, fortement escomptée, a tenu, depuis le début des hostilités, une large place dans les espoirs allemands. Les retentissants discours du Kaiser y ont fait souvent allusion ; la guerre a ravivé la flamme mystique.

L'orgueil insensé de Guillaume II a consenti à laisser planer au-dessus de lui le pouvoir du Dieu des armées. Encore est-il juste de souligner que l'Empereur s'est façonné, pour son usage personnel et exclusif, une sorte de Dieu familier, avec lequel il entretient des relations de camarade et qu'il entraîne dans une horrible complicité.

Le « Vieux Bon Dieu » du Kaiser est une sorte de personnage indulgent qui ouvre sur l'Allemagne un œil favorable et voit avec une satisfaction évidente les monstruosités commises en son nom.

La folie germanique est même allée jusqu'à souffler aux oreilles du Bandit impérial qu'il était une émanation directe de la divinité, qu'il remplissait, en menant la guerre comme il la conduit, une mission sacrée, et que son bras vengeur ne faisait qu'exécuter les prescriptions supérieures.

C'est le « vieux Bon Dieu » qui a donc suggéré les assassinats de femmes et d'enfants, les tortures des victimes innocentes, la destruction des églises et des temples, toutes les barbaries qui ont à jamais jeté sur le nom allemand un manteau d'infamie et de honte... C'est ce « vieux Bon Dieu » qui inspire les tueries et les violations du droit des gens, les crimes que l'Allemagne a accumulés depuis un an, pour tenter de réaliser son projet de terrorisation et de conquête.

C'est naturellement à ce « vieux Bon Dieu » farouche et sanguinaire que l'Allemagne s'adresse, plus que jamais, aujourd'hui qu'elle voit s'approcher l'abîme, pour obtenir une aide dont elle aura bientôt besoin, plus que jamais.

Et c'est au même protecteur occulte, associé à la plus épouvantable des tâches, que va sa prière ardente quand elle demande avec une sincérité manifeste : « Que Dieu punisse l'Angleterre ! »

Nos amis d'outre-Manche peuvent se flatter d'être honorés d'une haine toute spéciale de la part des Germains. Il suffit de parcourir les journaux allemands, de recueillir les échos que rapportent d'Allemagne les correspondants de nations neutres pour avoir une suffisante impression de la colère immense et profonde que l'on nourrit là-bas contre le monde britannique — sentiments qui lui sont, d'ailleurs, largement rendus.

Dans l'horrible tragédie quelle avait patiemment préparée à la faveur d'un système d'espionnage où s'affirmait son sens prodigieux de l'organisation, l'Allemagne n'avait pas prévu l'entrée en scène de sa redoutable voisine à la ceinture d'argent.

Ce fut une de ses premières désillusions cruelles. Le lourd esprit teuton, bruyamment, crut pouvoir dissimuler sous la sotte ironie sa déception et son inquiétude. Il ne s'aperçut pas qu'en qualifiant de « méprisable » l'armée du maréchal French, il contribuait, au contraire, à enflammer l'ardeur de l'adversaire et l'incitait à faire des prodiges. L'Allemagne n'a pas deviné l'Angleterre, pas plus qu'elle n'a deviné la France, pas plus qu'elle n'a encore compris la Belgique et la sublimité de son sacrifice à l'honneur.

En raillant l'Angleterre sans pressentir ce dont elle serait capable, l'Allemagne a plutôt aiguisé l'épée qui s'abat aujourd'hui sur elle et qui l'anéantira.

Certes, dans l'effroyable conflit qui inscrit journellement ses phases en des pages pathétiques et sanglantes, la France joue un rôle à part, immense et décisif. L'admiration qu'il a soulevé chez nos amis doit moins être une satisfaction pour l'amour-propre national que le stimulant de notre confiance et de nos plus chers espoirs. Mais nous ne saurions oublier la participation britannique, l'admirable exemple que ce grand peuple nous a donné, la parfaite loyauté de son geste, le respect absolu des engagements solennellement pris, et aussi le merveilleux effort accompli : cette armée de terre littéralement improvisée en quelques mois, organisée, équipée, conduite avec un ordre et un soin remarquables, armée dont il faut attendre beaucoup, et qui donnera beaucoup quand l'enseignement de la guerre aura produit tous ses fruits et qu'un solide encadrement d'officiers permettra de tirer tout le parti possible des énergies accumulées.

Si la flotte allemande demeure bloquée dans le canal de Kiel, si les mers sont libres, débarrassées des derniers corsaires qui se proposaient de porter la menace et la mort sur nos côtes ; si, la sécurité assurée de ce côté, la vie économique française a pu reprendre et faire mieux supporter le lourd fardeau que la situation européenne imposa ; si toutes les prétentions de l'Allemagne de s'emparer, avec la formidable puissance qu'elle avait créée, de la maîtrise de la mer et de s'en servir pour commencer son œuvre de domination mondiale, se trouvent désormais limitées aux maigres effets de la guerre sous-marine, à la poursuite et à la destruction de quelques chalutiers et de quelques navires marchands, au peu glorieux exploit qui consiste à couler un transatlantique chargé de vieillards, de femmes et d'enfants, alors que pas un seul transport de guerre n'a encore été atteint dans le détroit, si enfin ces résultats favorables ont pu être atteints, c'est à la collaboration britannique que nous le devons pour une large, une très large part. Et le Havre en particulier, est bien placé pour apprécier tout l'intérêt, toute l'importance, et toute la valeur de cette assistance.

« Que Dieu punisse l'Angleterre ! » crie plus que jamais la grosse Germanie, à la cuirasse déjà bosselée et au glaive ébréché.

Point n'est besoin de pénétrer profondément la mentalité allemande pour deviner que l'Allemagne ne demande pas ainsi au Pouvoir céleste de punir l'Angleterre pour ce qu'elle lui a fait, mais bien pour ce qu'elle lui a empêché de faire.

ALBERT-HERRENSCHMIDT.

Appel aux Femmes Françaises

Mme de Witt-Schlumberger, présidente de l'*Union Française pour le suffrage des Femmes*, a adressé aux épouses, aux fiancées, aux sœurs des soldats du front qui vont bénéficier graduellement des permissions de quatre jours, un appel, dons nous avons donné les principaux passages.

Nous publions aujourd'hui le texte intégral de cet appel si vibrant de patriotisme :

Femmes françaises, un certain nombre de permissions vont être graduellement accordées aux soldats du front, dans la mesure où les nécessités de la défense nationale le permettront ; quelques-unes d'entre nous vont enfin retrouver pour quelques jours leurs maris, leurs fils, leurs fiancés, leurs frères !

Notre cœur a bondi à cette nouvelle ! On va plonger les yeux dans les yeux, se serrer cœur contre cœur, montrer à leurs pères les petits enfants qui ont grandi ou qui sont nés depuis le départ, se dire tant de choses qu'on ne peut pas s'écrire, vivre ensemble enfin dans la joie débordante du revoir !

Femmes françaises, nous toutes qui sommes sœurs dans l'amour de notre pays et dans nos devoirs envers la défense nationale, n'oublions pas que nous allons être mises à une dure épreuve, songeons que le monde entier va pouvoir juger de la qualité de notre âme et de la valeur de l'esprit qui nous anime ; il saura, par la manière dont nous recevrons nos soldats et surtout par la manière dont nous les verrons repartir si nous sommes dignes de la France ou si nous ne sommes que de pauvres amoureuses, des mères indignes d'être les mères de soldats français, des sœurs sans courage et des fiancées sans valeur morale.

La joie même du retour comporte une telle gravité qu'il n'est pas trop tôt de l'envisager dès maintenant pour nous mettre en garde contre toute faiblesse.

Certes, nous n'avons aucune raison de douter du bon résultat de l'expérience des visites dans la famille : L'attitude des femmes françaises depuis le commencement de la guerre, leur courage et leur dévouement est un sûr garant de la vaillance avec laquelle elles sauront faire face à cette nouvelle responsabilité.

Les soldats du front nous arriveront pleins de courage et d'entrain, nous le savons par les blessés que nous soignons et par les lettres que nous recevons ; les renverrons-nous au bout de quelques jours fortifiés par la tendresse dont ils avaient été sevrés si longtemps ou les affaiblirons-nous par nos larmes et nos regrets ?...

Notre responsabilité à tous sera écrasante et la fermeté d'âme des femmes peut être d'une influence décisive.

N'oublions pas que notre attitude intérieure se reflètera sur notre visage et dans nos paroles et que les défaillances comme les nobles passions peuvent trouver un écho dans les cœurs.

Rappelons-nous que nous n'avons pas le droit d'être faibles et que la tendresse vivifiante témoigne d'un plus grand amour que la tendresse amolissante. Nos soldats ne s'y tromperont pas.

Toute femme qui, à l'heure présente, ébranlerait chez l'homme le sens du devoir envers la patrie serait une criminelle ; lorsqu'on combat non seulement pour le pays mais pour le principe du droit et de la justice dans le monde, le devoir doit être accepté non comme une lourde charge, mais comme un honneur et comme une joie.

Femmes françaises mes sœurs, nous saurons attendre avec patience et sans récriminations le revoir si longtemps espéré, nous saurons comprendre que nos désirs les plus légitimes doivent être subordonnés aux nécessités de la défense nationale ; nous saurons accepter toutes nos responsabilités. Nous serons dignes du devoir impérieux et supérieur qui nous incombe.

DE WITT-SCHLUMBERGER
Présidente de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes.

M. ALFONSO COSTA

Le ministre de Portugal à Paris a reçu la dépêche suivante datée de Lisbonne 14 juillet, minuit trente-quatre :

« Etat de santé Alfonso Costa s'améliore sensiblement. »

Cette nouvelle répond à un avis lancé mardi de Badajoz et annonçant la mort d'Alfonso Costa à Badajoz.

On se rappelle que M. Alfonso Costa, avait été très grièvement blessé au cours d'un accident de tramway survenu récemment à Lisbonne.

Né le 6 mars 1871, M. Alfonso Costa devait jouer un rôle important après la chute de la monarchie de Bragance et devenir un des principaux personnages de la République portugaise. Ministre de la justice et des cultes en octobre 1910, dans le gouvernement provisoire républicain, il prit, le 8 janvier 1913, le portefeuille de l'intérieur et la présidence du Conseil. Son Cabinet démissionna le 27 janvier 1914.

Son gouvernement n'avait, d'ailleurs, pas été paisible : M. Alfonso Costa échappa au moins deux fois à des complots et à des attentats. Il s'était d'ailleurs fait des ennemis par l'énergie de certaines de ses attaques et, en particulier, par sa dénonciation de scandales financiers.

CE JOURNAL NE PEUT ÊTRE CRIÉ

LA GUERRE

346e JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 14 juillet, 15 heures.

En Belgique, après le bombardement signalé dans le communiqué d'hier soir, les Allemands ont attaqué les tranchées prises par les troupes britanniques, au Sud-Ouest de Pilken, dans la nuit du 5 au 6 juillet, sur la rive Est du canal. Ils ont été facilement repoussés.

Dans la région au Nord d'Arras, il n'y a eu que quelques combats à coups de grenades, au cours de la nuit, de tranchée à tranchée, au Nord du château de Carleul et du Labyrinthe.

Arras et Soissons ont été bombardées par des obus de gros calibre.

Dans la région de la Somme, à Frise et à Fay (Ouest de Péronne), ainsi qu'en Champagne, près de Perthes, lutte de mines.

En Argonne, les attaques allemandes qui se sont concentrées dans la région comprise entre Marie-Thérèse et la Haute-Chevauchée, ont été définitivement enrayées.

Entre la Meuse et la Moselle, à la forêt d'Apremont, fusillade et canonnade sans action d'infanterie.

Sur le reste du front rien à signaler.

Paris, 23 heures.

En Belgique, l'ennemi a bombardé Furnes, Ost et Dunkerque. Nous avons exécuté un tir de représailles sur les cantonnements allemands de Middelkerke.

Dans la région au Nord d'Arras, les Allemands ont tenté par deux fois, mais vainement, de sortir de leurs tranchées près de Souchez.

Dans tout ce secteur, la canonnade a été continue. A Arras, le quartier de la Cathédrale a particulièrement souffert du bombardement ; trois civils ont été tués.

Dans la vallée de l'Aisne, action d'artillerie assez violente.

En Argonne, nous avons attaqué depuis la région à l'Ouest de la route de Binarville à Vienne-le-Château, jusqu'à Marie-Thérèse. Nous avons, sur plusieurs points, pris pied dans les tranchées allemandes.

A l'Ouest de la forêt de l'Argonne, nos attaques ont dépassé la route de Servon et nous ont assuré la possession d'un petit bois dit « Bois Beaurain ».

Entre Marie-Thérèse et la Haute-Chevauchée, les gains que l'ennemi a pu réaliser hier, ne dépassent, en aucun point, 400 mètres de profondeur.

Dans les Vosges, violent bombardement à La Fontenelle.

Notre aviation poursuivant ses entreprises de bombardement a réussi hier à opérer des destructions importantes à la gare de Libercourt, bifurcation militaire entre Douai et Lille.

Une escadre de vingt avions a lancé sur les bâtiments et les voies, 24 obus de 90 et 16 obus de 155. Nos avions-canons qui accompagnaient l'escadre ont bombardé un train qui s'est arrêté entre deux gares et ont obligé un albatros à atterrir.

COMMUNIQUÉ ITALIEN

Rome, 14 juillet.

La situation est sans changement sur tout le front.

Une escadrille d'avions italiens a bombardé hier avec succès, d'une hauteur d'environ 500 mètres, un grand campement ennemi, aux environs de Goritza.

COMMUNIQUÉ RUSSE

(Grand Etat-Major)

Petrograd, 13 juillet.

Des actions locales ont continué sur le front de la Bobr et de la Naref.

Près d'Ossowietz et de Jedvabno, depuis le soir du 11 juillet jusqu'au matin du 12, vif feu d'artillerie.

Dans les vallées de la Skroda, la Pissa et la Szkva, fusillades.

[La Skroda est un affluent de la Pissa ; celle-ci ainsi que la Szkva sont des affluents de la Naref ; elles prennent leur source dans la région des lacs mazuriens].

L'infanterie ennemie a prononcé dans la nuit du 12, avec des forces peu importantes, des attaques dans la région des villages de Tartak, Olchino et Groudousk, que nous avons repoussées avec succès.

[Il s'agit de la région entre Prasnysch et Mlava.]

Aucune action sur les autres fronts.

Armée du Caucase

Etat-major de l'armée du Caucase

Petrograd, 13 juillet.

Le 11 juillet, dans la région du littoral, fusillade.

Dans la région d'Olty, nos éclaireurs ont attaqué à l'improviste, pendant la nuit, un poste turc ; ils ont passé au fil de la baïonnette de nombreux ennemis et ont fait d'autres prisonniers.

Aucune action sur le reste du front.

Manifestations patriotiques

Aux Jardies

L'Alliance républicaine démocratique avait organisé, mercredi matin, une cérémonie tout intime aux Jardies.

La délégation de l'Alliance, partie de la gare Saint-Lazare, à huit heures quarante, est arrivée à Ville-d'Avray, à neuf heures vingt. Après s'être réunie au monument de Gambetta, où elle a déposé une palme, elle s'est rendue aux Jardies, à la maison où mourut l'illustre tribun. Prenant la parole au nom de l'Alliance républicaine démocratique, M. Charles Mathiot, avocat à la Cour, a rappelé que dernièrement un fils d'Alsace, Me Paul-Albert Helmer, avait évoqué devant la première Chambre du Tribunal de la Seine le souvenir de Gambetta, en ces termes :

Vingt-six députés dont Gambetta parlant au nom des pays alsaciens et lorrains sacrifiés avaient attesté que nos provinces d'outre-Vosges « attendraient avec une confiance entière dans l'avenir que la France régénérée reprenne le cours de sa grande destinée. »

Le lendemain 2 mars, aux obsèques de Kuss, le dernier maire de Strasbourg, célébrées au milieu d'une affluence énorme, le député d'Alsace, Léon Gambetta, prononçait ces mots solennels : « La force nous sépare, mais pour un temps seulement de l'Alsace, berceau traditionnel du patriotisme français. Nos frères de ces contrées malheureuses ont fait dignement leur devoir et eux, du moins, ils l'ont fait jusqu'au bout. Eh bien, qu'ils se consolent en pensant que la France désormais ne saurait avoir d'autre politique que leur délivrance. »

M. Mathiot ajoute que quarante-quatre années se sont écoulées depuis que Gambetta prononça ces paroles, et pendant ces quarante-quatre années, « ceux de là-bas n'ont pas plus désespéré que ceux d'ici. »

Nous savons, dit M Mathiot, que Gambetta n'a cessé de poursuivre deux buts : préparer le relèvement de la patrie en refaisant l'éducation civique et militaire de la nation ; faire du parti républicain un parti de gouvernement.

Nous n'avons pas à rechercher pourquoi le programme de Gambetta, si énergiquement soutenu par lui pendant les dix années qu'il a pu consacrer à le défendre, a subi des alternatives dans l'exécution. L'Histoire le dira.

En terminant, l'orateur associe le nom de Gambetta à celui de Lazare Carnot, l'organisateur de la victoire.

M. Henri Karcher, maire du 20e arrondissement, a montré ensuite Gambetta uniquement guidé par les intérêts supérieurs du pays, qui étaient son unique préoccupation.

Aux Statues de Strasbourg et de Lille

La Ligue des patriotes, réunie avec drapeaux et fanions, mercredi matin, à neuf heures, au monument de Mercié « Quand même ! » s'est rendue à la statue de Strasbourg, où elle a déposé un drapeau, portant l'inscription : *A l'Alsace-Lorraine, la Ligue des patriotes*. Un ligueur a également déposé une couronne aux armes de la ville de Thann. MM. Maurice Barrès, président de la Ligue ; Le Menuet, secrétaire général ; Galli, Poirier de Narçay, etc., conduisaient le cortège.

Quelques instants après, les bureaux du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine, ayant à leur tête leurs présidents, MM. Mithouard et Paris, sont venus déposer une couronne au pied de la statue de Strasbourg et une autre à la statue de Lille. Aucun discours n'a été prononcé. La foule, très dense, a montré le calme recueillement qui sied aux jours d'épreuves que nous traversons.

Dernière Heure

Les Allemands ont perdu le tiers de leurs Colonies

Londres, 14 juillet.

A la Chambre des Communes, M. Asquith a déclaré qu'il déposera une nouvelle demande de crédits avant l'ajournement du Parlement.

Le ministre des colonies a déclaré que sur 1,200,000 milles carrés environ de colonies que les Allemands possédaient, 450,000 milles carrés furent pris par les alliés. Ces chiffres comprennent le Sud-Ouest africain allemand, Togo, Kiatcheou et les possessions allemandes du Pacifique.

Le Cameroun occupé par les alliés n'est pas compris dans les chiffres ci-dessus.

Sur le Danube

Nich, 13 juillet.

Dans la nuit du 11 au 12 juillet, vers 3 heures du matin, un fort détachement autrichien a essayé, sous la protection d'un violent feu d'artillerie, de débarquer dans l'île de Micharska-Ada. Il a été rejeté avec de lourdes pertes. A la suite de cet échec, les Autrichiens ont dirigé sur l'île un feu d'artillerie prolongé dont les résultats ont été nuls.

A LA GLOIRE DE Rouget de Lisle

Discours de M. Poincaré

Au cours de la cérémonie organisée pour le transfert des cendres de Rouget de Lisle aux Invalides, dont on trouvera plus loin le compte rendu, M. Raymond Poincaré, président de la République, a prononcé le discours suivant ;

Messieurs,

En décrétant que les cendres de Rouget de Lisle seraient solennellement ramenées à Paris, le jour de la fête nationale, au cours d'une guerre qui décidera du sort de l'Europe, le gouvernement de la République n'a pas seulement entendu célébrer la mémoire d'un officier français par qui s'exprima, en une heure tragique, l'âme éternelle de la patrie ; il a voulu rapprocher sous les yeux du pays deux grandes pages de notre histoire, rappeler à tous les fortes leçons du passé, et pendant que de nouveau la France lutte héroïquement pour la liberté, glorifier l'hymne incomparable dont les accents ont éveillé au cœur de la nation tant de vertus surhumaines.

La sublime improvisation de Rouget de Lisle a été, en 1792, le cri de vengeance et d'indignation du noble peuple qui venait de proclamer les Droits de l'homme et qui se refusait fièrement à ployer le genou devant l'étranger. Les armées prussiennes s'avançaient vers le Rhin, Par le Nord et par l'Est, les Autrichiens menaçaient nos frontières. Le 20 avril, l'Assemblée nationale avait voté la guerre, et suivant le mot d'un des orateurs, elle avait émis le vœu que les feux des discordes intestines s'éteignissent aux feux des canons.

La nouvelle était parvenue, dès le 25, en cette loyale Alsace qui, le 14 juillet 1790, unie aux fédérations de toutes les provinces, avait à jamais juré fidélité à la France indivisible. Et voyez, messieurs, comme aussitôt tout conspire à faire du chant guerrier, composé par Rouget de Lisle, une œuvre magnifiquement symbolique.

C'est un modeste enfant du Jura, devenu simple capitaine et affecté à la défense de Strasbourg, qui, au moment fixé par les destinées du pays, va être inopinément l'interprète de tous les citoyens. C'est le maire de la grande ville alsacienne qui va conseiller au jeune officier d'écrire une marche pour l'armée du Rhin ; et bientôt, lorsque les strophes enflammées de Rouget de Lisle se seront envolées jusque dans le Midi, ce seront des volontaires marseillais qui, prêts à mourir pour la patrie, les chanteront joyeusement sur les routes de France, les feront applaudir par Paris enthousiasmé et leur laisseront un nom impérissable. Si bien, Messieurs, que dans la genèse de notre hymne national, nous trouvons, tout à la fois, un splendide témoignage du génie populaire et un exemple émouvant de l'unité française.

Qu'importe, après cela, que Rouget de Lisle ait achevé dans l'ombre une existence médiocre et qu'il n'ait reçu qu'après la révolution de Juillet une croix et une pension ! Qu'importe qu'il ait entendu la calomnie lui contester la paternité de son chef-d'œuvre et que des organistes allemands, élevés à l'école du mensonge, aient cyniquement prétendu le dépouiller de sa gloire ! Son chant immortel, adopté par tout un peuple, couvre désormais, de ses sonorités puissantes, les murmures de l'envie et les clameurs de la haine.

Partout où elle retentit, la *Marseillaise* évoque l'idée d'une nation souveraine qui a la passion de l'indépendance et dont tous les fils préfèrent délibérément la mort à la servitude. Ce n'est plus seulement pour nous autres Français que la *Marseillaise* a cette signification grandiose. Ses notes éclatantes parlent une langue universelle et elles sont aujourd'hui comprises du monde entier.

Messieurs, il fallait un hymne comme celui-là pour traduire, dans une guerre comme celle-ci, la généreuse pensée de la France.

Une fois de plus, l'esprit de domination est venu menacer la liberté des peuples. Depuis de longues années, notre démocratie laborieuse se plaisait aux travaux de la paix ; elle ne cherchait qu'à entretenir avec toutes les puissances des relations courtoises ; elle aurait considéré comme un criminel ou comme un insensé tout homme qui aurait osé nourrir des projets belliqueux. Malgré des provocations répétées, malgré les coups de théâtre de Tanger et d'Agadir, elle était restée volontairement silencieuse et impassible. Lorsque les premiers nuages s'étaient amoncelés sur les Balkans, elle avait tout fait pour conjurer l'orage menaçant ; c'était elle qui, la première, avait cherché à organiser et à maintenir le concert européen. Lorsque, en dépit de ses efforts inlassables, la guerre avait éclaté en Orient, elle avait tâché de localiser et d'éteindre l'incendie qui s'était déclaré. Lorsqu'enfin le calme s'était rétabli, elle s'était aussitôt prêtée à de nouvelles négociations pour étouffer, entre elle et l'Allemagne, les dernières causes latentes de difficultés et de conflits. Et c'est au lendemain du jour où venait d'être signé un accord franco-allemand qui réglait, à la satisfaction des deux pays, les questions orientales, c'est à un moment où l'Europe rassurée commençait à reprendre haleine, qu'un coup de tonnerre imprévu a fait trembler les colonnes du monde.

L'Histoire dira la suite. Elle dira comment l'Autriche, malgré les avertissements réitérés de l'Italie, a prémédité une attaque contre la Serbie. Elle dira comment cette petite et vaillante nation a, sur les conseils de la Russie et de la France, répondu dans les termes les plus conciliants à un ultimatum injurieux. Elle dira comment l'Autriche, au lieu de se laisser désarmer par cet exemple de modération, a persévéré dans son dessein meurtrier. Elle dira comment, depuis le début de cette crise redoutable, le gouvernement de la République n'a cessé d'agir, auprès de tous, et avec une volonté tenace, dans le sens de la paix.

Mais l'impérialisme militaire des pays germaniques était résolu à défier le jugement des peuples civilisés. La guerre a été brusquement déclarée à la Russie ; elle a été, sous des prétextes hypocrites, déclarée à la France, et la postérité apprendra avec stupéfaction qu'un jour l'ambassadeur d'Allemagne, après avoir vainement cherché à se faire insulter par la population parisienne, a présenté sans rire, comme un *casus belli*, au ministre des affaires étrangères de France, une fable imaginée dans les bureaux de la Wilhelmstrasse : le raid d'un de nos aviateurs qui serait allé jeter des bombes sur Nuremberg, sans y être, et pour cause, aperçu par personne.

Et l'Histoire vengeresse dira également le reste : l'ignominie et la lâcheté des propositions faites à l'Angleterre et dédaigneusement repoussées par l'honneur britannique, la neutralité de la Belgique outrageusement violée, les traités les plus solennels et les plus sacrés impudemment déchirés comme des chiffons de papier, les moyens les plus barbares employés pour terroriser, dans les régions traversées, des habitants inoffensifs, la science déshonorée au service de la violence et de la sauvagerie.

Chacun de nous, messieurs, peut, en toute sérénité, ranimer ses souvenirs et interroger sa conscience. A aucun moment nous n'avons négligé de prononcer le mot ou de faire le geste qui aurait pu dissiper les menaces de guerre, si un fol attentat contre la paix européenne n'avait été, depuis longtemps, voulu et préparé par des ennemis implacables. Nous avons été les victimes innocentes de l'agression la plus brutale et la plus savamment préméditée.

Mais, puisqu'on nous a contraints à tirer l'épée, nous n'avons pas le droit, messieurs, de la remettre au fourreau avant le jour où nous aurons vengé nos morts et où la victoire commune des alliés nous permettra de réparer nos ruines, de refaire la France intégrale et de nous prémunir efficacement contre le retour périodique des provocations.

De quoi demain serait-il fait, s'il était possible qu'une paix boiteuse vînt jamais s'asseoir, essoufflée, sur les décombres de nos villes détruites ? Un nouveau traité draconien serait aussitôt imposé à notre lassitude, et nous tomberions, pour toujours, dans la vassalité politique, morale et économique de nos ennemis. Industriels, cultivateurs, ouvriers français seraient à la merci de nos rivaux triomphants, et la France, humiliée, s'affaisserait dans le découragement et dans le mépris d'elle-même.

Qui donc pourrait s'attarder un instant à de telles visions ? Qui donc oserait faire cette injure au bon sens public et à la clairvoyance nationale ? Il n'est pas un seul de nos soldats, il n'est pas un seul citoyen, il n'est pas une seule femme de France qui ne comprenne clairement que tout l'avenir de notre race, et non seulement son honneur, mais son existence même sont suspendus aux lourdes minutes de cette guerre inexorable. *Nous avons la volonté de vaincre, nous avons la certitude de vaincre.* Nous avons confiance dans notre force et en celle de nos alliés, comme nous avons confiance en notre droit.

Non, non, que nos ennemis ne s'y trompent pas ! Ce n'est pas pour signer une paix précaire, trêve inquiète et fugitive entre une guerre écourtée et une guerre plus terrible, ce n'est pas pour rester exposée demain à de nouvelles attaques et à des périls mortels que la France s'est levée tout entière, frémissante, aux mâles accents de la Marseillaise.

Ce n'est pas pour préparer l'abdication du pays que toutes les générations rapprochées ont formé une armée de héros, que tant d'actions d'éclat sont, tous les jours accomplies, que tant de familles portent des deuils glorieux et font stoïquement à la patrie le sacrifice de leurs plus chères affections. Ce n'est pas pour vivre dans l'abaissement et pour mourir bientôt dans les remords que le peuple français a déjà contenu la formidable ruée de l'Allemagne, qu'il a rejeté de la Marne sur l'Yser l'aile droite de l'ennemi maîtrisé, qu'il a réalisé, depuis près d'un an, tant de prodiges de grandeur et de beauté.

Mais ne nous lassons pas, Messieurs, de le répéter : la victoire finale sera le prix de la force morale et de la persévérance.

Employons tout ce que nous pouvons avoir de calme, de vigueur et de fermeté à maintenir étroitement dans le pays l'union de toutes les provinces, de toutes les classes et de tous les partis, à protéger attentivement l'opinion contre l'invasion sournoise des nouvelles perfides, à fortifier sans cesse l'action gouvernementale et l'harmonie nécessaire des pouvoirs publics, à concentrer sur un objet unique toutes les ressources de l'Etat et toutes les bonnes volontés privées, à développer sans relâche notre matériel de guerre et nos moyens de résistance, à ramasser en un mot, la totalité des énergies nationales dans une seule pensée et dans une même résolution : la guerre poussée, si longue qu'elle puisse être, jusqu'à la défaite définitive de l'ennemi et jusqu'à l'évanouissement du cauchemar que la mégalomanie allemande fait peser sur l'Europe.

Déjà, le jour de gloire que célèbre la *Marseillaise* a illuminé l'horizon ; déjà, en quelques mois, le peuple a enrichi nos an-

nales d'une multitude d'exploits merveilleux et de récits épiques Ce n'est pas en vain que se seront levées en masse, de tous les points de France, ces admirables vertus populaires. Laissons-les, messieurs, laissons-les achever leur œuvre sainte : elles frayent le chemin de la victoire et de la justice !

LA TRANSLATION DES CENDRES DE Rouget de Lisle

La cérémonie du transfert des cendres de Rouget de Lisle, de Choisy-le-Roi à l'Arc de Triomphe d'abord, et ensuite aux Invalides, a donné lieu à une cérémonie d'une imposante simplicité, en même temps que d'une inoubliable grandeur.

A Choisy-le-Roi

La cérémonie de l'exhumation des restes de Rouget de Lisle qui a eu lieu mardi à Choisy-le-Roi, a fâcheusement été contrariée par le temps. Une véritable trombe d'eau s'abattit, en effet, dès 3 heures 1/2, inondant les rues, le cimetière et le parc de la mairie où la cérémonie devait se dérouler. Cependant, la population tint bon sous l'orage et rendit à la mémoire de l'auteur de l'immortelle *Marseillaise* qui, au déclin de sa vie, fut son concitoyen, un suprême et éclatant hommage.

Le cortège se forma à la mairie, à 3 heures 1/2 ; boys-scouts et drapeaux des Sociétés patriotiques en tête, suivis du maire, M. Rondu, des adjoints, MM. Poret et Bourreille, des membres du Conseil municipal, de M. Martin, conseiller général ; de M. Lombard, président du Conseil d'arrondissement et des membres des diverses Sociétés de la localité. Au cimetière se trouvaient déjà MM. Delanney, préfet de la Seine ; Laurent, préfet de police ; Mascurand, Deloncle et Magny, sénateurs ; Longuet, député ; M. Paris, président du Conseil général, etc.

Le sarcophage de pierre contenant les restes de Rouget de l'Isle avait été sorti du tombeau dans la matinée. Lorsque M. Malvy, ministre de l'intérieur, et M. Guiraud, chef de cabinet, représentant le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, furent arrivés, le sarcophage fut placé sur le châssis d'une pompe à bras et recouvert d'un drapeau tricolore. Le cortège se reforma aussitôt, le char funèbre étant traîné par les pompiers. Aux abords du cimetière, un bataillon colonial et un détachement d'infanterie rendirent les honneurs. Les clairons sonnèrent « Aux Champs ». Puis les troupes encadrèrent le cortège.

Sur tout le parcours, la foule, composée en grande partie de femmes, était massée dans une attitude respectueuse et recueillie. Les enfants des écoles, rassemblés sous les halles, entonnèrent la *Marseillaise*, au passage du convoi funèbre, et leurs voix grêles prirent, sous les préaux, de mâles et fiers accents. Coïncidence curieuse, au moment où le cortège contourna la statue de Rouget de l'Isle, un globe de feu, au-dessus de la ville, éclaira violemment l'atmosphère et un coup de tonnerre — le premier depuis le début de l'orage — éclata, semblable au bruit du canon.

A l'Hôtel de Ville, le sarcophage fut placé sur un catafalque dressé sur le perron, sous un velum aux couleurs nationales. La foule resta assemblée dans le parc, sous la pluie battante.

Le maire, M. Rondu, prononça une patriotique allocution dans laquelle il exprima sa joie « de savoir que Rouget de Lisle reposera un jour au Panthéon, au frontispice duquel est écrite en lettres d'or la légende : « Aux grands hommes la Patrie reconnaissante », où dorment déjà ceux que la nation a honorés. »

M. Rondu évoqua la paisible existence de Rouget de Lisle à Choisy-le-Roi, puis il ajouta :

« La *Marseillaise*, ce chant composé par lui en 1792, a son renouveau de jeunesse : elle est aujourd'hui, comme il y a 123 ans, chantée pour repousser l'ennemi envahisseur qui foule notre territoire sacré après avoir violé la Belgique. »

M. Malvy, ministre de l'intérieur, répondit en ces termes :

Je remercie la ville de Choisy-le-Roi du sacrifice qu'elle a consenti en faisant don à la France d'une de ses gloires les plus pures. Je remercie sa Municipalité d'avoir pensé comme nous que l'homme dont l'hymne immortel a incarné depuis plus d'un siècle l'âme de la patrie devait recevoir l'hommage de la nation.

C'est aux accents de la *Marseillaise* que les soldats de la Révolution ont combattu pour la défense du droit et des libertés des peuples.

C'est aux accents de la *Marseillaise* que donnant leur vie pour le même idéal, nos soldats de 1914 et de 1915 défendent, avec le même héroïsme, la cause de l'honneur et de la justice.

Rouget de Lisle a eu le génie de donner à la France un chant dont on a pu dire qu'il sortait à la fois de toutes les bouches comme si la nation entière l'avait composé : chant de liberté, cri d'alarme gigantesque et surhumain, ce cri de la France est devenu le cri de toutes les nations qui se battent à côté d'elle pour le même idéal.

A la veille de la victoire définitive, en 1915 comme en 1792, le jour de gloire est arrivé. Rouget de Lisle a bien mérité de la patrie.

Les paroles du ministre ont été vivement applaudies.

Le maire invita la population à entonner avec lui le refrain de la *Marseillaise*. Les accents de l'hymne national se mêlèrent, formidables, au vacarme de l'orage.

Le sarcophage de pierre fut ensuite placé dans un cercueil de chêne.

A l'Arc de Triomphe

Mercredi, à huit heures, des troupes du 23e colonial, se joignant à celles du 94e d'infanterie, qui avait veillé le cercueil, sont allées à Choisy-le-Roi former le cortège qui devait escorter les cendres jusqu'à Paris. A huit heures et demie, M. Dalimier, sous-secrétaire d'Etat, aux beaux-arts, accompagné de M. Laurent, préfet de police, a présidé à la mise en fourgon du sarcophage par les sapeurs-pompiers. Les clairons sonnent, les troupes présentent les armes et le cortège s'ébranle dans la direction de l'avenue de Paris.

A son passage place de la Concorde, le cortège est salué par la foule qui venait d'assister aux manifestations devant les statues de Lille et de Strasbourg. Il arrive à neuf heures et demie place de l'Etoile. Le fourgon s'arrête devant le groupe de Rude, et on place le sarcophage sur un affût de canon des guerres de la première République. Sept drapeaux décorent ce char triomphal ; les honneurs sont rendus par deux sections du 1er génie, commandées par deux capitaines et deux sous-lieutenants. Autour de l'Arc de Triomphe, les troupes de la garnison de Paris placées sous les ordres du général Galopin, sont rassemblées : dragons entre l'avenue de Friedland et l'avenue des Champs-Elysées ; cuirassiers depuis l'avenue Marceau jusqu'à l'avenue Victor-Hugo. Deux batteries d'artillerie, une compagnie de fusiliers marins, les 1er et le 4e zouaves, le 29e et le 30e territorial, le 23e colonial viendront également suivre le cercueil.

A dix heures moins un quart, les membres du gouvernement, M. René Viviani en tête, sont arrivés, avec le corps diplomatique tout entier, les bureaux de la Chambre et du Sénat, le préfet de la Seine, le préfet de police, les bureaux et les membres du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine, les délégations des sociétés de préparation militaire, etc. De nombreuses personnalités militaires et parlementaires avaient également pris place autour de l'Arc de Triomphe.

La musique du 30e territorial se fait entendre lorsque le président de la République arrive quelques instants après les membres du gouvernement. Au pied du groupe de Rude, Mlle Delna chante la première strophe de la *Marseillaise*, et l'hymne ardent est repris par M. Albers, de l'Opéra-Comique. La musique du 30e territorial et des chœurs accompagnent les deux artistes, que la foule écoute avec une émotion visible. Nos avions, portant les couleurs françaises, apparaissent alors dans le ciel aux nuages légers ; le ronflement sonore des moteurs se mêle au refrain de la *Marseillaise* ; le spectacle prend à ce moment une grandeur d'épopée dans la simplicité voulue du cérémonial.

Le cortège se forme ensuite pour se rendre aux Invalides. Le cercueil de Rouget de Lisle, sur lequel on a placé le drapeau des futurs soldats de la classe 1917 de Choisy-le-Roi et le drapeau des vétérans, est suivi par la voiture présidentielle, les membres du gouvernement et du corps diplomatique, les membres du Parlement, les grands corps constitués : Conseil d'Etat, grands-croix et grands-officiers de la Légion d'honneur, Cour de cassation, Cour des comptes, Conseil supérieur de l'instruction publique, Institut, Cour d'appel, gouverneurs et sous-gouverneurs de la Banque de France et du Crédit foncier ; le personnel administratif des ministères, le Conseil supérieur des colonies, les maires et adjoints de Paris, le vice-recteur de l'Académie de Paris, l'Université, les tribunaux, les juges de paix de Paris, etc., etc. Le cortège est fermé par les troupes du camp retranché de Paris et par les délégués des Sociétés de préparation militaires, des vétérans et des enfants des écoles.

L'avenue des Champs-Elysées est remplie par une foule énorme, dont l'attitude si digne a contribué à donner à la manifestation le caractère d'imposante gravité, de calme résolution, de foi patriotique qu'elle devait avoir. Les aéroplanes, volant à faible hauteur, tournent autour du cortège, comme une puissante garde d'honneur, et le public contemple avec émotion ce spectacle unique : Rouget de Lisle glorifié par la France combattant de nouveau « les hordes sanguinaires » et escorté par les avions maîtres de l'air, conquête imprévue de la science du vingtième siècle, que les conventionnels n'avaient point soupçonnée.

Aux Invalides

Une foule considérable était massée aux abords et sur l'esplanade des Invalides, bien avant l'arrivée du cortège. Le service d'ordre, assuré par de très nombreux agents de police était des plus rigoureux. Depuis le pont Alexandre-III jusqu'à la grande grille des Invalides, des compagnies de fusiliers marins et des équipages de la flotte montaient la garde dans la grande allée médiane et dans les allées latérales. A l'intérieur du palais, le service est assuré par des soldats coloniaux au visage bronzé.

Il est exactement 10 h. 35 lorsque le cortège fait son apparition par la grande porte, précédé du général Galopin, commandant la place de Paris, et de son état-major. Les trompettes sonnent « Aux Champs ». Toutes les têtes se découvrent : voici le cercueil de l'immortel auteur du chant national français. Puis arrivent le président de la République, entouré des présidents de la Chambre et du Sénat et suivi de tous les membres du gouvernement. Il traverse la cour intérieure et se dirige vers un salon de repos improvisé au fond de la cour d'honneur et placé à l'entrée de la chapelle Saint-Louis.

Le chef de l'Etat prend place sur les plus hautes marches du perron, ayant à ses côtés MM. Antonin Dubost et Paul Deschanel. Et c'est au milieu d'un religieux silence, que troublent seuls le bruit des moteurs des nombreux avions qui sillonnent le ciel, qu'il prononce l'éloquent discours que nous publions d'autre part.

Cette vibrante allocution a été soulignée à plusieurs reprises par des applaudissements enthousiastes. Lorsque le président dit, notamment, que « nos morts saraient vengés » et qu'il fait allusion à la « mégalomanie allemande », la foule salue ces paroles par des acclamations répétées.

Il est onze heures. La musique de la garde joue la *Marseillaise*. Et dans une des tribunes ouvertes, donnant sur la cour intérieure, Mlle Delna et M. Henri Albers interprètent encore une fois l'hymne admirable de Rouget de Lisle.

Les deux artistes sont accompagnés en sourdine par des hautbois de la garde républicaine. Le refrain est repris par des chœurs de l'Opéra-Comique, massés dans les galeries du premier étage, et en bas, par la foule. Des applaudissements éclatent de toutes parts, et profondément émue par cette impressionnante cérémonie, l'assistance s'écoule tandis que retentissent la *Marche lorraine* et l'air de *Sambre-et-Meuse* joués par les musiques militaires.

A Lons-le-Saunier

M. Guillemant, préfet du Jura, et le maire de Lons-le-Saunier, ont déposé hier matin, le premier au nom du gouvernement, le second au nom de la ville natale de Rouget de Lisle, deux magnifiques gerbes de fleurs sur le socle de la statue de l'auteur de la *Marseillaise*.

SUR MER

Navires coulés

Les sous-marins allemands se sont exercés ces jours derniers sur les chalutiers anglais.

On mande de Grimsby que le chalutier *Hairston* a été coulé lundi matin, dans la mer du Nord, par un sous-marin allemand. L'équipage a été sauvé.

On mande de Londres que les équipages des chalutiers anglais *Merlin* et *Emeraude* ont été débarqués mardi matin à Lowestoft ; les deux bateaux ont été coulés par un sous-marin allemand, à l'aide de bombes placées à bord.

Le *New-York Herald* annonce d'autre part que les trois chalutiers *Woodbine*, *Purple-Heather* et *Speedwell*, qui appartiennent au port de Lowestoft, ont été détruits à coups de canon, dans la mer du Nord, par des sous-marins.

Un voilier américain qui abrite un sous-marin allemand

Le *New-York Herald*, dans un article de fond, demande que des excuses immédiates soient faites par le sous-marin allemand qui obligea le capitaine du voilier américain *Normandy* à le masquer pendant qu'il coulait un navire russe.

Cet acte, dit-il, est le plus éhonté de tous les crimes commis contre le commerce américain. En effet, le *Normandy* étant prisonnier, fut obligé à contre-cœur de contribuer à la destruction du navire marchand russe.

Cet incident ne peut que rendre les relations de l'Allemagne et des Etats-Unis plus amères.

Un Capitaine de navire contrebandier

Suivant une dépêche de Stockholm au *Morning-Post*, le commandant du navire norvégien *Hannah* vient d'être arrêté ; il serait accusé d'avoir essayé d'introduire du cuivre des Etats-Unis en Allemagne.

Un torpilleur et un sous-marin allemands devaient se rencontrer à l'abri d'une île avec le *Hannah*, afin de recevoir le cuivre en question

LA GUERRE AÉRIENNE

Un Raid de Zeppelins

D'après un télégramme d'Amsterdam, trois Zeppelins sont passés mardi matin à Schiermonnikong se dirigeant vers l'Ouest, suivis d'un certain nombre de contre-torpilleurs.

Une ou deux heures plus tard, on aperçut un aviatik qui prenait aussi la même direction.

Avions ennemis sur Belgrade

Deux aéroplanes ennemis ont volé lundi au-dessus de Belgrade et de sa banlieue. Ils ont jeté deux bombes sur un quartier de la ville, où ils ne pouvaient atteindre aucun objectif militaire. L'une est tombée au milieu d'une rue, l'autre sur une maison : elles n'ont pas fait de victimes.

EN ALLEMAGNE

La Disgrâce du Maréchal Von Hindenburg

Un voyageur neutre, revenant d'Allemagne, écrit :

Voici la version de la disgrâce du maréchal von Hindenburg qui circule dans les milieux les mieux informés. Le maréchal aurait exposé à l'empereur que la guerre lui paraissait arrivée à un point tel que l'Allemagne ne pouvait pas en attendre d'avantages plus grands. Il conseillait donc de chercher le moyen d'arrêter une boucherie sans profit possible. Guillaume II imposa silence au maréchal et le renvoya de sa présence. Il le remplaça sur-le-champ par le maréchal de Mackensen.

On considère en Allemagne que le parti de la guerre à outrance vient de remporter une nouvelle victoire par la disparition du maréchal von Hindenburg.

La Situation de l'Allemagne

On mande de New-York au *Daily Telegraph* :

Un grand financier international, en relations avec les milieux financiers d'Allemagne depuis plusieurs mois, a déclaré ces jours-ci au cours d'une interview où on lui demandait son opinion sur les finances de l'Allemagne :

« La situation financière de l'Allemagne est très grave. Le peuple ne sait pas la vérité et les autorités éprouvent, de plus en plus, des difficultés à cacher la situation réelle. La plus grande partie de la population est optimiste en ce qui concerne l'issue de la guerre mais uniquement en raisons des communiqués officiels. Il n'existe plus de presse libre en Allemagne. La fin de la guerre ne sera pas loin le jour où le peuple allemand comprendra sa position. Et ce moment viendra beaucoup plus vite qu'on ne le croit. »

EN TURQUIE

Les Turcs sont mécontents

Le baron de Wangenheim, ambassadeur d'Allemagne en Turquie, prend, comme on le sait, un congé de six semaines pour cause de maladie. La cause véritable en est une grave discussion avec Enver pacha, et même avec le maréchal von der Goltz et le maréchal Liman von Sanders.

Ce fait prouve que les milieux allemands prévoient la chute des Dardanelles.

Suivant des nouvelles particulières, les munitions manquent ; une grande animosité se manifeste entre officiers allemands et officiers et soldats turcs ; les conditions hygiéniques de la capitale sont déplorables ; on manque de médicaments et d'objets de première nécessité ; le pain devient rare, la récolte en Asie Mineure est médiocre.

Les milieux officiels turcs sont inquiets ; le moral de l'armée est déprimé.

A Constantinople le Bosphore remplace la guillotine

Le correspondant du *Daily Express* à Athènes dit apprendre de source autorisée de Constantinople, que le parti jeune-turc poursuit avec acharnement sa politique de terreur contre ses adversaires politiques.

Un grand nombre de personnes ont été noyées dans le Bosphore, entre autres Oskan bey et Haladjian, anciens ministres arméniens.

Le même correspondant dit que l'attaché militaire allemand, colonel von Laipzig, aurait en réalité été tué par un Kurde qu'il avait à son service et à la femme duquel il avait manqué de respect.

Le Kurde, après le meurtre de l'attaché, se serait brûlé la cervelle.

Le Pape condamne la Violation de la Neutralité belge

Le journal la *Croix* vient de recevoir de son correspondant de Rome l'important télégramme que voici :

Le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, a remis à M. Van den Heuvel, ministre de Belgique près du Saint-Siège, une lettre contenant des déclarations très nettes sur la violation de la neutralité belge.

Pour ce qui regarde la question de la violation de la neutralité de la Belgique, je dois vous confirmer, de la manière la plus catégorique, que le Saint-Père n'a point donné à M. Latapie la réponse que celui-ci a osé imaginer et rapporter dans son article. Voici que le est à ce sujet la vérité :

« Le chancelier de l'empire allemand von Bethmann-Hollweg, déclarait ouvertement, le 4 août 1914, en séance publique du Parlement, qu'en envahissant la Belgique, l'Allemagne violait la neutralité, en contradiction avec les lois internationales. Tandis, par conséquent, que d'une façon générale, dans le conflit actuel, une partie accuse et l'autre nie, et que, par suite, le Saint-Siège ne pouvant faire la lumière au moyen d'une enquête se trouve dans l'impossibilité de se prononcer, le chancelier allemand, dans le cas présent, reconnaissait lui-même que, par l'invasion de la Belgique, il commettait une violation de la neutralité, contraire aux lois internationales, encore qu'il la présentât comme légitimée par des nécessités militaires. Il en résulte que l'invasion de la Belgique se trouve directement comprise dans les paroles de l'allocution consistoriales du 23 janvier dernier, par lesquelles le Saint-Père réprouvait hautement toute injustice, de quelque côté et pour quelque motif qu'elle pût avoir été commise. »

Il est vrai que sur ces entrefaites l'Allemagne publiait certains documents de l'état-major belge par lesquels elle se proposait de montrer que, antérieurement à la guerre, la Belgique avait manqué aux devoirs de sa neutralité, laquelle, par conséquent, n'existait plus au moment de l'invasion. Il n'appartenait pas au Saint-Siège de trancher cette question historique, et cette solution n'était pas nécessaire à son but, puisque même en admettant le point de vue allemand, il resterait toujours vrai que l'Allemagne, suivant l'aveu du chancelier lui-même, pénétra sur le territoire belge avec la conscience d'en violer la neutralité et, par suite, de commettre une injustice. Et cela suffit pour que pareille action doive être considérée comme directement comprise dans l'allocution pontificale

ATTENTAT AVORTÉ contre l'Ambassadeur d'Angleterre

La police américaine a découvert que, durant la nuit qui suivit la tentative de meurtre commise contre M. Morgan, six hommes ont essayé d'arrêter l'automobile de ce dernier, dans laquelle se trouvait sir Cecil Spring Rice, ambassadeur d'Angleterre, qui se rendait chez des amis à Greenville (Long Island). Le chauffeur de M. Morgan vit une automobile s'arrêter près de Westburg, et six hommes en descendre et s'espacer au milieu de la route qu'ils barrèrent entièrement. Pressentant une attaque contre l'ambassadeur, le chauffeur poussa sa voiture à travers les hommes, dont plusieurs durent se jeter vivement de côté pour éviter d'être écrasés. Aussitôt l'automobile de M. Morgan passée, les hommes sautèrent à nouveau dans leur voiture, qui reprit la poursuite, mais le chauffeur de M. Morgan mit toute la vitesse et eut vite semé les poursuivants.

Chronique Locale

La Journée du 14 Juillet

Le ciel semble avoir voulu hier se mettre à l'unisson de nos cœurs. La pluie versa une grande partie de la journée, étalant un voile de tristesse sur les hommes et les choses.

Le soleil serait-il venu quand même jeter sa gaieté par nos rues, que cette journée du 14 Juillet ne pouvait, de toute façon, connaître l'éclat habituel. Il n'y eut aucune manifestation, aucune réjouissance.

La sévérité de l'heure présente demandait un recueillement fait d'ardent patriotisme, de confiant espoir dans l'avenir, de sentiments de profonde reconnaissance à l'égard de ceux qui ont versé, et qui versent encore, leur sang pour notre chère Patrie.

Nos concitoyens ont donc célébré la fête nationale au fond de leur cœur. Répondant à l'appel de la municipalité ils avaient, en très grand nombre, pavoisé leurs maisons de drapeaux tricolores, en y joignant les emblèmes des nations amies.

La municipalité avait elle-même apporté un soin spécial à décorer les monuments de panoplies de drapeaux à l'exclusion de tout autre ornement qui eut modifié le caractère uniquement patriotique de cette décoration.

Partout flottaient nos couleurs claires, partout le cher emblème de notre Patrie retenait nos regards. On le voyait, en certains endroits, s'étendre à perte de vue, notamment sur le boulevard de Strasbourg, la rue de Paris, le boulevard Albert-Ier.

Dans les bassins de notre port, les navires avaient arboré également leur grand pavois. Toute ces décorations revêtaient un aspect grandiose en leur simplicité.

On remarqua aussi l'empressement mis par les nombreux consulats de notre ville à joindre les couleurs de leurs nations, alliées ou neutres, au drapeau tricolore. rendant hommage ainsi aux sentiments de l'âme française.

Nos amis les Belges, qui reçoivent en notre ville une hospitalité si pleine de sympathie, n'avaient pas été les derniers à arborer les couleurs de la France. A Sainte-Adresse où leur nombre est grand, partout, aux fenêtres le drapeau français associait ses couleurs à celle du drapeau belge.

La cérémonie quotidienne du salut au drapeau, dans la cour du Ministère de la Guerre, eut le matin, le caractère d'une manifestation de particulière sympathie pour la France. Aux fonctionnaires du département de la guerre étaient venus se joindre de nombreux fonctionnaires des autres départements.

A côté du comte de Grunne, commandant la place belge du Havre, le baron de Broqueville, ministre de la guerre et les officiers de son cabinet, les commandants Blaise et Louwers, M. de Paeuw, chef, M. Bléro, secrétaire de son cabinet civil, avaient pris place.

Et, en même temps que le drapeau belge déroulait ses plis au haut du mât où il flotte chaque jour, une superbe bannière aux couleurs françaises se déployait au balcon du Ministère.

Le colonel de Grunne, d'une voix forte, cria tout d'abord : « Vive la France ! » et longuement le même cri sortit de toutes les poitrines. « Vive la Belgique ! » « Vive le Roi ! » ajouta le colonel de Grunne, et les deux acclamations eurent un nouvel et vibrant écho dans la foule très nombreuse qui était venue assister à cette cérémonie.

Nos blessés vers lesquels va toute notre sympathie, notre tendresse, n'ont pas été oubliés, et bon nombre de nos concitoyens avaient fait parvenir dans les hôpitaux militaires certaines gâteries qui ont été des mieux accueillies,

Dans les divers locaux affectés au Havre aux victimes de la guerre, la fête nationale a généralement pris cette année l'apparence de réunion familiale. A l'hôpital 12 (lycée de filles) en particulier, grâce au concours de quelques dames dont le dévouement n'a d'égal que la générosité, un substantiel déjeuner fut servi aux blessés et malades, dans une salle coquettement ornée de motifs décoratifs gracieusement prêtés par la mairie. Au dessert, le distingué médecin chef, le docteur Ménard, a tenu à trinquer avec ses pensionnaires et a prononcé un petit discours d'une belle envolée qui fut chaleureusement applaudi.

Le culte que nous devons à nos morts ne fut pas oublié et dès hier matin, M. le maire avait fait déposer, au cimetière Sainte-Marie, une couronne au nom de la Ville, sur les tombes des soldats français et anglais, rendant ainsi un discret et profond hommage de reconnaissance à la mémoire de ces vaillants, morts pour la cause du droit et de la liberté.

Le 14 Juillet à l'Asile de nuit

Les tragiques circonstances qui ont réduit cette année les manifestations publiques commémorant la Fête nationale, n'ont pas fait oublier, cependant, la détresse des malheureux qui trouvent un gîte et un réconfort dans notre Asile de la rue Jacques-Louer.

Suivant la coutume, ils ont donc été conviés à un dîner exceptionnel. Le menu comprenait une abondante soupe au bœuf, un plat de viande et, pour chacun, un verre de vin que la générosité fidèle d'un de nos amis a permis d'offrir à nos assistés. En outre, chacun de ceux-ci a reçu une pièce de dix centimes.

Profitons de cette occasion pour remercier une fois de plus nos donateurs qui nous permettent de poursuivre l'œuvre philanthropique et la maintenir dans ses bienfaisantes traditions.

Citations à l'Ordre du Jour

De l'Armée navale

Le commandant en chef porte à l'ordre du jour de l'armée M. le capitaine de frégate Tourrette (M. A.), commandant le croiseur *Savoie* :

Grâce à son initiative remarquable, a spontanément soutenu, de son artillerie, les troupes françaises vivement engagées, en prenant d'enfilade une tranchée ennemie.

L'efficacité de son tir a déterminé la reddition d'un fort détachement de troupes ottomanes et permis à nos troupes d'avancer.

Le 2e maître de manœuvre Labbé (Jean) :

Patron d'une vedette envoyée à terre pendant un débarquement de vive force, a été d'un sang-froid, d'une habileté et d'un dévouement au-dessus de tout éloge.

Le vice-amiral commandant en chef, préfet maritime du 5e arrondissement cite à l'ordre du jour :

1o Le capitaine de frégate de réserve Tourrette, commandant le croiseur auxiliaire *Savoie* pour :

L'initiative et les qualités professionnelles qu'il a montrées dans la recherche et le sauvetage de quatre pontons partis en dérive et qu'il a pu ramener à Ajaccio.

2o Le second-maître de manœuvre temporaire Jean Labbé, de *La-Savoie*, pour :

Avoir fait preuve du plus grand courage, d'un dévouement absolu et d'une habileté professionnelle rare dans les circonstances susvisées.

M. Pierre Auverny, lieutenant de vaisseau, commandant la *Henriette*, a été l'objet de la citation suivante à l'ordre de l'armée navale, parue au *Journal Officiel* du 10 juillet :

Auverny (M.-A.-E.-P.), lieutenant de vaisseau, commandant la *Henriette* : toujours plein d'entrain et désireux de marcher. Ce jeune officier a montré constamment la plus belle ardeur au cours des dragages effectués sous le feu des batteries turques.

M. Pierre Auverny est bien connu dans notre ville, où sa famille a de nombreuses alliances.

De la Division :

M. Henri Gohin, fils de M. Gohin qui était l'an dernier professeur au lycée de Fécamp et qui est maintenant à Elbeuf, vient d'être cité à l'ordre du jour de sa division dans les termes suivants :

Henri Gohin, caporal du groupe des brancardiers de la 82e division :

Par sa crânerie, son énergie et l'affection qu'il a su inspirer à ses subordonnés, a obtenu de son escouade le meilleur service et le plus absolu dévouement dans toutes les circonstances.

M. Auguste Lemaitre, cultivateur à Manéglise, lieutenant au 329e de ligne, fils de M. Auguste Lemaitre, ancien commandant au 24e territorial, ancien conseiller municipal, vient d'être cité à l'ordre du jour dans les termes suivants :

Pour entraîner sa compagnie, se porta en avant en disant à ses hommes : « Suivez-moi » ; fut suivi jusqu'à la tranchée ennemie qu'il enleva. Quoique blessé à la main conserva le commandement de la compagnie pendant toute la durée du combat et ne se retira que sur l'ordre du chef de bataillon.

De la Brigade

Le contre-amiral commandant la brigade de marins a cité à l'ordre du jour de la brigade Charles Le Percher, matelot sans spécialité, du 1er régiment : « très belle attitude devant l'ennemi ».

M. Le Percher, marin, demeure au Havre, rue des Viviers, 41.

Du Régiment

M. Albert Lecoutre, demeurant à Bolbec, rue de la Gregeotte, canonnier au 22e d'artillerie, 9e batterie, a été, pour sa belle conduite, cité en ces termes à l'ordre du régiment :

S'est distingué dans divers combats au début de la campagne et, le 14 septembre, n'a consenti à quitter sa pièce, sous un feu violent de l'ennemi, que sur l'ordre formel du capitaine.

Légion d'honneur

M. le capitaine Gaston-Auguste Chauvelot, du 129e régiment d'infanterie, vient d'être promu officier de la Légion d'honneur avec cette citation :

Dans une action d'ensemble, le 5 juin 1915, ayant le commandement d'une secteur d'attaque, où il a disposé au début de la guerre de trois compagnies, puis de cinq, a monté l'opération prescrite avec une méthode et un sang-froid parfaits ; a déclanché, poussé et alimenté son attaque avec tant d'à-propos et de vigueur qu'il a obtenu dans son secteur des résultats importants pour l'ensemble des opérations entreprises. Blessé le 22 août 1914, revenu au front à peine rétabli.

Le capitaine Chauvelot a droit à la croix de guerre avec palmes.

Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur :

Pour officier : Gipon Guilhem, colonel commandant le 39e d'infanterie ; Pineau, colonel commandant le 24e d'infanterie ; Meyer, colonel commandant le 11e d'artillerie ; Kreuzberger, lieutenant-colonel, chef d'état-major de la place du Havre.

Pour chevalier : Croissant, capitaine au 24e d'infanterie ; Hue, chef de bataillon au 319e ; Povrel, chef de bataillon au 129e ; Mercier, chef de bataillon au 5e ; Boin, chef de musique au 129e ; Josson, capitaine au 7e chasseurs ; Meilet, lieutenant à la 3e légion de gendarmerie ; Bourgeot, capitaine à la 3e légion ; Beauman, capitaine au 3e escadron du train ; Grenier de Cardenal, médecin major de 1re classe au 74e d'infanterie.

Distinction honorifique

M. Raoul Viel, sergent interprète, attaché à un régiment écossais, a été décoré le 5 juillet, par le prince Arthur de Connaught, au nom du roi Georges, de la D. C. M. (Distinguished Conduct Medal), pour son courage et son énergie.

Le sergent Viel avait, le 1er juin, été cité à l'ordre du jour de la mission, dans les termes suivants : « A toujours fait preuve de courage et d'énergie, notamment sur l'Aisne. Blessé le 23 octobre, en assurant la liaison avec la cavalerie française ».

Nouvelles militaires

Promotions

Pharmaciens. — Sont nommés pour la durée de la guerre au grade de pharmacien aide-major de 2e classe : Peyre, sergent, et Fontaine, caporal de la 3e section d'infirmiers, maintenus.

Manœuvres de nuit

Les autorités militaires anglaises font savoir que des manœuvres de nuit avec tir à blanc et fusées auront lieu jeudi 15 et vendredi 16 courant à huit heures et demie du soir sur le plateau de Frileuse.

Les Permissionnaires du Front

Une note du ministère de la guerre précise en ces termes les conditions dans lesquelles sont accordées des permissions aux soldats du front :

Le général en chef, d'accord avec le ministre de la guerre, vient de donner les ordres nécessaires pour que des permissions puissent être accordées aux militaires qui sont sur le front depuis au moins six mois.

Les Permissions et Congés de Convalescences pour les évacués des Dardanelles.

Le ministre de la guerre a donné des instructions pour que tout militaire du corps expéditionnaire d'Orient, évacué pour blessures ou maladie sur une formation sanitaire d'Algérie, de Tunisie ou de la Métropole, soit envoyé, à sa sortie, dans un hôpital-dépôt de convalescents, d'où il pourra obtenir, avant de rejoindre le dépôt de son corps, soit une permission d'une semaine, soit un congé de convalescence, dans les mêmes conditions que les évacués du front, à leur sortie des hôpitaux-dépôts de convalescents de la zone de l'intérieur.

La permission d'une semaine courra du jour du débarquement en France, pour les militaires provenant des formations sanitaires de l'Afrique du Nord.

D'autre part, des instructions ont également été données au général commandant en chef le corps expéditionnaire d'Orient, pour que les militaires hospitalisés en Orient, qui ont besoin d'un congé de convalescence d'au moins un mois, puissent en jouir dans leurs familles en France, en Algérie, en Tunisie ou en Egypte.

Les Permissions agricoles

Pour des raisons impérieuses d'ordre militaire, le bénéfice des permissions agricoles ne peut être accordé aux militaires des garnisons des places fortes de première ligne, qui font partie intégrante des armées d'opération.

Senlis Martyre

Conférence par un témoin oculaire

Très prochainement, M. l'abbé Dourlent, curé de Senlis, viendra au Havre, faire une conférence sur le martyre de sa ville. Il dira les journées tragiques que vécurent les habitants demeurés dans leurs foyers ; en termes simples, il montrera le vénérable maire, M. Odent, arrêté et fusillé, l'incendie ravageant tous les quartiers.

Nous donnerons demain la date exacte de cette conférence, et le prix des places qui seront à des prix modérés pour que tous puissent entendre : « Le Martyre de Senlis ».

Cette conférence sera faite au profit des malheureux que l'occupation allemande de Senlis a laissés sans foyer et sans pain.

Les Orphelins de la Guerre

(Colonie d'Etretat)

La permanence de l'Association des orphelins de la guerre aura lieu comme d'habitude le troisième samedi de juillet le 17 courant. Les dons et souscriptions seront reçus avec reconnaissance.

Liste des dernières souscriptions :

Mme Edouard Mac Lod, 200 fr.; Trafic Transatlantique, 112 fr.; R.-G Grosby par M. Olivier, 3e versement, 25 fr. ; Mlle Madeleine Brien, 45 fr. ; M. Auguste Marande, 12 fr. ; Pilotes du Havre, 256 fr. ; M. Brion, souscriptions et cotisations, 27 fr. ; M. de Wolf, 2 fr.; M. Laput et ses dévoués collaborateurs et collaboratrices, 58 fr. 90 ; Société technique de la surveillance des travaux 22 fr.; Anonyme en faveur de notre chère disparue, 100 fr.; Solidarité des Œuvres, 57 fr. 55 ; Personnel Chantiers Graville, 100 fr.; Pilotes de Villequier, 5 versements, 1,000 fr.; Perron, à Rouen, 20 fr ; un groupe ouvriers anonymes Rouen, 50 fr.; Legaron, 2 fr. ; agents des chemins de fer, 50 fr. ; Rouen, M. Schsoff, place des Carmes, 20 fr.; le 207e régiment d'infanterie, collecte officiers et soldats, 1,038 fr. 30 ; nombreux dons en nature reçus du Havre et de Rouen.

A tous notre reconnaissance et nos remerciements pour les orphelins de la guerre.

Le Vêtement du Prisonnier de Guerre

On nous communique cette note :

Le ministère de l'intérieur ayant invité les municipalités à donner aux œuvres de guerre ce qu'elles votaient généralement pour les fêtes du 14 Juillet. L'œuvre du *Vêtement du Prisonnier de Guerre*, 63, avenue des Champs-Elysées, dont l'action s'étend chaque jour, ce qui veut dire que ses charges augmentent, seraient très reconnaissante aux municipalités qui viendraient à son aide, et qui voudraient bien lui consacrer le plus possible sur les fonds rendus ainsi disponibles.

POUR NOS SOLDATS

Tampon " Electra " contre les odeurs cadavériques. Dépôt : Pharmacie Principale et Pharmacie des Halles Centrales. Prix 0 fr. 50.

Commission Municipale Scolaire

La Commission Municipale Scolaire du Havre se réunira dimanche prochain, 18 juillet, à 9 heures 1/2 du matin, à l'Hôtel de Ville, salle des conférences.

Ligue Protectrice des Enfants abandonnés et Orphelins du Havre

Nous enregistrons avec plaisir les succès remportés par trois pupilles de l'établissement de Sanvic, les nommés : Gaston Bouvet, Adrien Houisse et Marcel Millet, qui ont obtenu leur certificat d'études primaires.

Nous félicitons aussi Mlle Bergère, directrice de l'école de la Ligue.

POUR LES PETITS

On se préoccupe beaucoup en ce moment de savoir comment il faudra, si la guerre dure, alimenter les petits enfants. Qu'on se rassure, car il y a à Paris, 16, Rue du Parc-Royal, un gros stock de *Farine lactée Nestlé* constamment renouvelé.

On sait que ce produit universellement connu est le meilleur des aliments pour enfants et qu'il peut remplacer au besoin le lait maternel. — On le trouve au détail chez les pharmaciens, épiciers et herboristes. — Se méfier des imitations ou produits similaires ; il faut bien exiger de votre fournisseur la marque *Nestlé*.

Un Cambrioleur

Mme Françoise Guilcher, âgée de 39 ans, demeurant quai d'Orléans, 81, prenait l'air à sa fenêtre, hier soir, vers huit heures, lorsqu'elle aperçut un individu qui cherchait à pénétrer dans la cabane servant de bureau à MM. Dujour et Bredaz, entrepreneurs de camionnage. Il n'y put réussir, aussi en choisit-il une autre, celle de M. Leraitre,

Raymond Burel, âgé de 18 ans, demeurant rue des Drapiers, 16, se portèrent à son secours et le tirèrent de sa dangereuse position.

Le marin anglais, un nommé F.-W. Douvelt, du steamer *Egvet*, amarré au hangar au coton, fut d'abord transporté au poste de police de la rue des Drapiers, où il reçut les premiers soins.

Une voiture l'emporta ensuite à l'hôpital. Son état n'inspire aucune inquiétude.

Un Noyé

On a retiré de l'eau, mercredi, près de la digue Nord, le cadavre d'un militaire dont l'uniforme portait la désignation 329e d'infanterie. Cet homme avait au poignet droit une plaque d'identité au nom de Joseph Durand, classe 1904, puis au verso, Le Havre 2476.

Le corps ne porte aucune trace de violence. Il a été transporté à la Morgue où M. le docteur Leir procédera aux constatations médico-légales.

L'autorité militaire a été prévenue de cette découverte par M. Gibert, commissaire de police qui a ouvert une première enquête.

Accident Mortel

Un ouvrier travaillant pour le compte de MM. Thireau et Morel, entrepreneurs, a été victime avant-hier d'un grave accident, dans un chantier situé rue Lamartine.

Cet homme, Charles Demnestier, âgé de 52 ans, demeurant rue du Lycée, 124, était occupé, vers six heures et demie du soir, à décharger des billes de bois d'une voiture lorsqu'une de ces pièces lui tomba sur le corps.

L'infortuné ouvrier fut gravement atteint au ventre. On le transporta à l'Hopital Pasteur. Mais son état ne devait que s'aggraver car il avait une grave fracture du bassin. Il est mort, des suites de ses blessures, mardi soir, à huit heures.

M. Jenot, commissaire de police, a ouvert une enquête pour établir les circonstances de l'accident.

M. MOTET DENTISTE, 52, r. de la Bourse 17, r. M.-Thérèse

THÉATRES & CONCERTS

Grand-Théâtre

Concert Marguerite Carré

Un de nos amis a eu la bonne fortune de voir à Noisy-le Sec où il est en formation, le train sanitaire de Mme Marguerite Carré. Il est revenu enthousiasmé du confort pratique de ce train. Il vantait l'ingéniosité et la ténacité qui ont dû présider à son établissement pour arriver à un tel degré de perfection.

Nos blessés trouveront dans ce train tous les soins, tous les soulagements que réclame leur état.

C'est à l'énergie bienfaisante d'une femme qu'ils le devront. Mme Marguerite Carré veille à tout, voit tout, discute tout avec la compétence que lui donnent ses fonctions d'infirmière major. Grâce à elle, le train sanitaire pourra faire son premier voyage d'ici quelques jours.

Rappelons que c'est au profit de cette œuvre excellente que sera donné, dimanche prochain, le concert de gala, avec, en tête de son programme, la grande artiste et la femme de grand cœur qu'est Mme Carré.

Théâtre-Cirque Omnia

Cinéma Omnia Pathé

C'est en présence d'une assistance considérable qu'ont été présentés hier les nouveaux films qui, pendant toute la semaine, vont charmer nos concitoyens.

Comme d'usage, les blessés, gracieusement invités par la direction, étaient venus en grand nombre pour profiter du superbe spectacle qui leur était offert et qui, pour un instant, calma les soucis que leur causent leurs souffrances imméritées.

Les assistants ont tout particulièrement apprécié la grande et belle composition intitulée *Ce qu'ils ont fait*, ainsi que les curieux films : *Le Lion qui tue* et *Souvenirs d'enfance* dont le pathétisme a justement ému les cœurs sensibles.

De très précises pages d'histoire et de documentation ont été notées, et c'est ainsi que tour à tour furent admirées les Actualités de la guerre, les Flottes alliées dans la mer Noire, et aussi les Forêts pétrifiées de l'Arizona.

La gaîté avait une large part au programme. On a salué de chaleureux bravos le retour de Max Linder dans une composition des plus divertissantes : *Dyck est un chien savant*.

Une bataille en règle, *Les étranges aventures d'un aéronaute* et les *Caprices de Gribouillette* sont également venus dérider les plus moroses.

L'orchestre a contribué puissamment à l'attrait de ce curieux spectacle.

Aujourd'hui jeudi, en matinée à 3 heures, en soirée à 8 heures, continuation du merveilleux programme de cinématographe de la semaine avec les superbes films, notamment : *Ce qu'ils ont fait*, etc. *Pathé-Journal*, contenant les dernières actualités de la guerre et la vie de nos soldats prise sur le vif, sous le contrôle de l'état-major français.

Bureau de location ouvert de 10 heures à midi et de 1 h. 1/2 à 5 heures.

Communications Diverses

Majoration de Rentes viagères *(Loi du 31 décembre 1895)*. — Dans le but d'encourager la prévoyance et la constitution des retraites, des majorations de rentes viagères seront accordées en 1915, en exécution de la loi du 31 décembre 1895, aux titulaires de livrets de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, ainsi qu'aux pensionnaires des Sociétés de secours mutuels ou de Sociétés de secours et de prévoyance qui rempliront, au point de vue de l'âge, de la continuité des versements de la situation de fortune, les conditions énumérées ci-après :

Ces rentes supplémentaires seront servies par la Caisse nationale des retraites. Elles ne pourront exceder le cinquième de la rente primitive (article 25 de la loi du 11 juillet 1896).

Conditions nécessaires pour avoir droit à une majoration de rente

Pour être admis à participer à la répartition qui sera faite en 1915, les postulants doivent remplir toutes les conditions suivantes :

1° Etre de nationalité française ;

2° Etre titulaire d'un livret de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse ou pensionnaire d'une Société de secours mutuels ou de toute autre Société de secours de prévoyance ;

3° Etre âgé de soixante cinq ans au moins avant le 1er janvier 1916, c'est-à-dire être né au plus tard le 31 décembre 1850 ;

4° Avoir effectué, pendant vingt-cinq années au moins, des actes de prévoyance, autres que ceux prévus par la loi du 5 avril 1910, en opérant des versements à la Caisse nationale des retraites ou en payant des cotisations régulières à des Sociétés servant de pensions de retraites et ayant, depuis le même temps, établi un fonds de retraite ;

5° Ne pas jouir, y compris la rente dont la majoration est demandée, d'un revenu personnel, viager ou non, supérieur à trois cent soixante francs ;

6° N'avoir pas participé aux majorations qui ont été accordées de 1896 à 1914 inclus.

Délai dans lequel les demandes devront être souscrites.

Les demandes de majoration devront être remises aux maires, avec les pièces à l'appui, au plus tard le 31 juillet sous peine d'exclusion.

Ligue Française d'Education Morale. — Section Havraise — La réunion du 10 juillet a eu lieu sous la présidence de M. Bergmann, à l'Hôtel de Ville, salle B.

M. R..., qui a fait l'essai d'une Ligue de Bonté parmi ses élèves, lit quelques-uns des bulletins anonymes des enfants où l'on voit les résultats de l'effort de l'enfant pour faire le bien, faire plaisir, rendre service, être utile.

M. R... dit combien ce procédé est appelé à rendre service dans l'éducation morale. Il ne faut pas laisser l'enfant s'endormir sur ses premiers essais et répéter toujours les mêmes actes dans ses bulletins ; il faut un peu orienter sa recherche du bien à faire.

On aurait besoin de la collaboration des parents, certains enfants ne font absolument rien chez eux, pas même cirer leurs chaussures.

L'efficacité de la morale dépend évidemment de la valeur morale du maître. Rien ne vaut l'exemple, si ce n'est la pratique ; cependant, il semble que dans les écoles cet enseignement doit être confié dans l'enseignement secondaire au professeur principal comme dans l'enseignement primaire à l'instituteur de la classe : étant beaucoup avec les enfants, ils en connaissent mieux le caractère et peuvent se servir de tous les événements pour faire de l'éducation morale.

Aux examens il n'est presque pas tenu compte de la valeur morale des candidats.

M. Bergmann lit le vœu proposé par M. Simon à ce sujet, il est adopté avec quelques modifications dans les termes suivants :

La section havraise de la Ligue d'E. M. émet le vœu que la Ligue de Paris fasse une démarche auprès du ministre de l'instruction publique au sujet de l'enseignement de la morale dans les écoles. Elle demande que l'éducation morale ne soit jamais sacrifiée, mais au contraire toujours mise à la place d'honneur ; que les notes de morale aient dans la vie scolaire un coefficient plus élevé que les autres ; qu'on attache de l'importance pour le jugement à porter sur la moralité d'un élève, plus à la pratique qu'à la théorie en employant pour cela des moyens appropriés, dont l'un des plus efficaces est la collaboration des autres élèves de la classe ; que l'on tienne compte aux examens, suivant une note du directeur ou du proviseur, de la valeur morale du candidat ; que la croisade contre l'alcoolisme soit menée dans l'école avec une vigueur toujours croissante.

Bulletin des Sports

Athlétisme

Rencontre du H R C - P L H

Patronage Laïque Havrais. — Cette rencontre avait lieu dimanche sur le terrain des sports du bois des Haliattes. Organisée par les soins du HRC, elle fut malgré un temps maussade des plus réussie.

Disons de suite que le PLH sortit vainqueur après une lutte très vive individuellement Arnould, Lesauvage, Lejeune, Rose, Grâce et Duval du PLH, ainsi que Lebrozec, Porta, Leporcq, Barreau, Sorel du HRC firent preuve de qualité.

Le 100 mètres fut gagné par Arnould et Lebrozec du HRC qui finirent ensemble.

Le 800 mètres fut l'occasion d'une belle victoire du HRC qui s'adjugea les quatre premières places. Un 400 mètres hors match revint à Geo Gosselin du PLH. Le 3,000 fut très disputé et Leporc ne lâcha Rose que sur le dernier tour, l'allure de ces deux coureurs fut très admirée. Le lancement du poids fut un succès pour le PLH avec Arnould qui réussit un jet de 8 m. 95. Cet athlète gagna aussi le saut en longueur. Le saut en hauteur fut enlevé par Lesauvage suivi de Barreau.

Résultats

100 m.— 1. Arnould et Le Brozec, *ex-æquo*, 3. Lejeune, PLH, 4. Lesauvage, PLH, 5. Rose, PLH, 6. Brebant, HRC.

400 m., hors match.— 1. Geo Gosselin, PLH, 2 Eigle, HRC, 3. Surcouf, PLH, 4. Cassignel, HRC.

800 m. — 1. Porta, HRC, 2. Pagnot, HRC, 3. Barreau, HRC, 4. Le Brozec, HRC, 5. Lejeune, PLH. 6. Leonardy, PLH.

3.000 m. — 1. Leporcq, HRC, 2. Rose, HRC, 3. Duval, PLH, 4. Sorel, HRC, 5. Legouis, HRC, 6. Becasse, HRC.

Lancement du poids. — 1. Arnould, PLH, 2. Lejeune, PLH, 3. Lesauvage, PLH, 4. Barreau, HRC, 5. Legouis, HRC, 6. Evriz, HRC.

Saut en hauteur avec élan. — 1. Lessuvage, PLH. 2. Barreau, HRC, 3. Duval, PLH, 4. Philippe, HRC.

Saut en longueur. — 1. Arnould, PLH. 2. Lebrozec, HRC, 3. Lesauvage, PLH, 4. Philippe, HRC, Lejeune, PLH et Eigle, HRC.

Classement final : Patronage Laïque Havrais, 101 p. 5 ; Havre Rugby Club, 110 p. 5.

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce au siège social, 8, rue Caligny. — *Téléphone n° 220.*

La Société se charge de procurer à MM. les Négociants, Banquiers et Courtiers, les employés divers dont ils auraient besoin dans leurs bureaux.

Le chef du service se tient tous les jours, à la Bourse, de midi à midi et demi, à la disposition des sociétaires sans emploi.

L'Epargne Havraise.— Les sociétaires présents au Havre ainsi que les dames de ceux qui sont appelés à la défense de la Patrie, sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu, le samedi 17 juillet, à 8 h. 30 du soir, à l'Hôtel de Ville (salle des Conférences.

A l'ordre du jour : Procès-verbal de la dernière Assemblée ; Rapport de la Commission de contrôle ; Rapport du Conseil d'administration, Compte-rendu financier ; Questions diverses.

Syndicat des Officiers-Mécaniciens-Navigateurs du Commerce (34, rue du Chillou). — MM. les officiers-mécaniciens-navigateurs du commerce, sont priés de bien vouloir assister à la réunion du bureau du Syndicat, qui aura lieu à 6 heures du soir, aujourd'hui jeudi 15 courant, au siège du Syndicat, 34, rue du Chillou.

UNE BONNE IDÉE

C'est la création du Baril de *trente litres* pour la vente directe du lieu de production des *vins rouges et blancs, les plus rares* de M. G. Saignes, à *Narbonne* (Aude).

Demandez-lui sa notice explicative.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Sanvic

Nos prisonniers. — Un de nos concitoyens vient d'avoir le plaisir de recevoir une lettre de M. le Docteur Porcheron, de Sanvic, qui est toujours prisonnier au lazaret de Zerbst, et dit être en excellent état de santé morale et physique.

Montivilliers

Fête Nationale. — Aucune réjouissance ne devait avoir lieu le 14 juillet de cette année, l'Association amicale des anciens combattants 1870-1871 a eu l'heureuse idée d'organiser pour ce jour une manifestation en l'honneur des braves tombés au champ d'honneur pendant la terrible guerre de 1914-1915.

Le matin, à neuf heures, avait lieu en l'église Saint-Sauveur de Montivilliers une messe dite par M. l'abbé Ricard, curé de Saint-Martin-du-Manoir, ancien combattant de 1870-1871.

M. l'abbé Voiment, curé-doyen de Montivilliers, a, dans une allocution, adressé aux familles éplorées ses condoléances.

Après la cérémonie religieuse, un cortège d'environ 2,000 personnes, précédé des drapeaux des Anciens Combattants 1870-1871, du Souvenir Français, se forma devant l'Hôtel de Ville pour se rendre au cimetière pour déposer une couronne sur les tombes des militaires tués à l'ennemi ou morts de leurs blessures et enterrés à Montivilliers.

Dans le défilé nous y avons remarqué M. Ancel, député, conseiller général ; la Municipalité, le Conseil municipal, les fonctionnaires, les officiers du 222e régiment territorial, la Société des anciens combattants de 1870-1871, le Souvenir Français, la Société de Secours mutuels, avec sa bannière, la Société de secours mutuels et de Retraites La Fraternelle, la compagnie des sapeurs-pompiers, ayant à sa tête le commandant honoraire M. E. Dumont, et le capitaine M. Grandsire, et les enfants des écoles libres, etc., etc.

Au cimetière, M. Peyriot, maire de Montivilliers, prononça le discours suivant :

« Mesdames, Messieurs,

» L'ennemi foule encore le sol sacré de la Patrie : il ne pouvait être question cette année de réjouissances pour le jour de la Fête nationale : mais nous pouvions choisir ce jour pour témoigner aux combattants qui ont succombé dans la lutte notre admiration pour leur vaillance. Nous sommes heureux de féliciter l'Association des Anciens combattants de 1870-1871 d'avoir pris l'initiative de cette manifestation de sympathie.

» Nobles victimes de cette guerre que nous n'avons jamais voulu, vous avez fait courageusement votre devoir.

» Nous vous pleurons tous, et vous serez vengés : l'adversaire impie sent déjà de quel prix il devra payer toutes ses inquiétudes ; il a encouru la malédiction du monde entier, il doit en subir toutes les conséquences.

» Je remercie les nombreuses personnes qui ont bien voulu prendre part à ce pèlerinage pieux et patriotique aux tombes de nos morts et joindre aux nôtres leurs souvenirs émus.

» Je remercie le Souvenir Français dont le dévoué président à Montivilliers, le commandant Petiet, ne manque jamais de manifester ses sentiments de profonde pitié aux familles des glorieuses victimes tombées au champ d'honneur et dont le drapeau est toujours présent au moment voulu.

» Je veux remercier tout particulièrement nos vieux camarades de la Société de 1870-1871 qui revivent dans une anxiété douloureuse les années terribles, heureusement ils voient luire l'espoir du triomphe et leur patriotisme s'en trouve rajeuni.

» J'espère avec eux que nous assisterons tous à la fin prochaine de la lutte et qu'une paix glorieuse récompensera tous les sacrifices si courageusement consentis. »

Après avoir salué respectueusement les tombes de nos courageux soldats tombés au service de la Patrie, le cortège se reforma pour retourner à l'Hôtel de Ville. Avant de se séparer, le bureau de l'Association des Combattants de 1870-71 a tenu à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à son appel.

Diplôme de fin d'études. — C'est avec plaisir que nous apprenons que Mlle Thérèse Guindon, fille de M. Guindon, percepteur à Montivilliers vient d'obtenir le diplôme de fin d'études secondaires au Lycée de Jeunes Filles du Havre avec inscription au tableau d'honneur.

Outrages. — Les gendarmes ayant à faire une nouvelle enquête, sur une plainte adressée cette fois par M. Lecuyer, marchand de journaux, pour insultes et menaces adressées par la fille Jeanne Cantais, ont été outragés par cette dernière.

Procès-verbal lui fut dressé pour outrages à la gendarmerie.

Saint-Romain-de-Colbosc

Indélicatesse. — M. Bunel, grainetier à Saint-Romain-de-Colbosc, rue du Docteur-Fidel, avait à son service comme livreur depuis le 25 décembre 1914, jusqu'au 13 juin dernier, le nommé Jean F..., âgé de 49 ans, journalier à Saint-Romain-de-Colbosc.

Vers la fin de juin, après le départ de cet employé, il s'aperçut que diverses livraisons avaient été faites chez plusieurs clients, sans en avoir été prévenu, le montant des fournitures ayant été réglé à l'employé à la livraison de la marchandise.

Le montant du préjudice découvert par M. Bunel s'élève à 127 fr. 95.

La gendarmerie de Saint-Romain, informée, a questionné l'indélicat employé. Celui-ci a reconnu par des explications peu claires, avoir livré sans avoir pris de bon au bureau de son patron, mais il a soutenu avoir versé chaque fois le montant des sommes qu'il avait perçues.

La justice va être saisie de cette affaire.

Graimbouville

Accident. — M. Ernest Turquetil, âgé de 17 ans, domestique au service de M. Médéric Prudhomme, cultivateur à Graimbouville, qui revenait samedi 10 juillet, à 7 heures du soir, de travailler aux champs, fut renversé par un des trois jeunes chevaux qu'il conduisait.

M. Fidel, médecin à Saint-Romain, qui lui a donné ses soins, a constaté une fracture du péroné avec contusion du pied droit.

Parc-d'Anxtot

Suicide. — Depuis le 14 décembre 1914, le caporal Coquin, de la classe 1898, garde de voies et communications sur la commune du Parc-d'Anxtot, était disparu ; toutes les recherches n'avaient abouti à aucun résultat. Son cadavre vient d'être découvert dans une mare de la ferme Lechevalier à proximité du poste qu'il faisait partie.

Le décès fut constaté par le docteur Auger, de Bolbec ; il résulte de l'enquête menée par la brigade de gendarmerie de Bolbec, qu'il s'agit d'un suicide, et paraît-il, dans la vie civile, Coquin aurait déjà eu des dérangements cérébraux.

Fécamp

La Veuve d'un Officier reçoit la Croix de guerre de son mari. — M. le capitaine M. Servain, commandant d'armes de Fécamp, qu'accompagnait M. R. Duglé, maire, s'est rendu lundi chez Mme Alexandre Le Grand, pour lui remettre la croix de guerre, portant sur le ruban une étoile de vermeil, gagnée par son mari le regretté lieutenant Alexandre Le Grand.

On sait qu'à la suite des combats des 6 et 7 septembre, à Courgivaux et à Esternay (Marne), M. Alexandre Le Grand avait été proposé pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur, et avait été promu au commandement de la 4e compagnie du 74e d'infanterie. Tombé glorieusement à Thil, le 26 septembre, il fut cité peu après à l'ordre du jour du 3e corps d'armée pour sa courageuse conduite à Courgivaux et à Esternay.

Médaille militaire. — Mardi matin, à dix heures et demie, dans la cour intérieure de l'Hôtel de Ville, avant le départ du cortège des autorités militaires et civiles pour le cimetière, M. le commandant d'armes a remis la médaille militaire au soldat Léon Chambre, du 58e d'artillerie à Poitiers, en traitement à l'Hôpital de la Bénédictine.

Arrestation de deux Cambrioleurs de Villas. — Au mois de mai dernier, des cambrioleurs restés inconnus s'étaient introduits avec effraction dans le chalet « Dautresme » et la villa « Lucine », sur la côte de Renéville, et s'étaient livrés à des larcins. Ces faits se renouvelèrent plusieurs fois.

Dimanche soir, le brigadier de police Colliaux, le sous-brigadier Barray et l'agent auxiliaire Richer se dissimulèrent et s'embusquèrent dans les jardins de la villa « Lucine » et vers onze heures ils surprirent deux individus qui venait de pénétrer dans la propriété.

Les deux cambrioleurs, André Fauvel, 18 ans, et Maurice Brieu, 21 ans, journaliers, sans domicile fixe, ont été emprisonnés et le lendemain devant le commissaire de police, ils ont passé des aveux Ils ont été dirigés sur le Havre.

L'enquête a établi qu'ils avaient soustrait des becs de lampes en cuivre, des tuyaux de plomb, des mécanismes d'horloge qu'ils ont vendus chez les brocanteurs. En outre, ils ont dérobé deux pantalons. Le préjudice causé est assez important.

TIRAGES FINANCIERS

Du 12 Juillet 1915.

Crédit Foncier de France

Obligations foncières de 500 fr., 3 1/2 0/0 1903

Le numéro 168,737 est remboursé par 150,000 francs.

Le numéro 295,870 est remboursé par 30,000 francs.

Les 8 numéros suivants sont remboursés chacun par 5,000 francs :

18.006	309.503	370.861	537.583
107.576	348.197	435.007	552.878

Les 130 numéros suivants sont remboursés chacun par 1,000 francs :

2.038	118.055	235.297	383.714	487.423
2 790	130.777	242.227	388.732	494.033
16.313	130.935	245.005	391.928	496.174
18.488	137.561	251.399	394.290	496.538
27.336	140 869	258.024	401.413	516.689
28.561	150.903	258.443	402.418	529.522
33 671	153.766	259.052	405.687	534.306
44.053	155.123	260.009	406.159	534.804
57.903	155.439	271.199	407.913	536 277
58.266	156.498	293.052	412.336	536.880
67.695	156.794	297.310	412.705	537.946
69.637	157.117	314.188	417.278	540.018
73.955	171.744	319.437	424.305	540.930
78.894	178.602	320.281	429.058	545.348
79.328	180.890	323.128	432.827	560.648
84.381	198 415	330.597	446.898	561.622
86.640	200 277	349.925	447 909	562.024
87.332	200.505	354.541	448.343	563.098
87.700	206.161	354.872	448.539	568.424
88.076	206.253	357.368	456.040	573.347
89.492	207.597	363.753	459.287	576.382
92.831	212.567	367.937	461.407	588.293
101.399	221.489	370.983	464.287	589.042
103.567	228.597	384.707	469.460	590.554
109.945	231.067	388.098	474.452	590.672
116.503	234.632	388.207	482.954	592.925

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 14 juillet. — Marcel KERFANT, rue de Normandie, 320 ; Odette DUVAL, place des Halles-Centrales, 5.

Le plus Grand Choix
TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg (tél. 95)
VOITURES dep. 47 fr.
Bicyclettes *"Touriste"* entièrement équipées à 150 f.

DÉCÈS

Du 14 juillet. — Eugène MASSON, 61 ans, journalier, rue de Zurich, 43 ; Léontine MARCOTTE, 7 mois, rue François-Mazeline, 76.

Spécialité de Deuil
A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TÉLÉPHONE 93

INSTITUT MÉDICAL
7, RUE THIERS, de 2 à 4 heures
Maladies de la peau : Verrues, Eczémas, Psoriasis, Lupus, Cancer, Tumeurs, Adénites.
Traitement Spécial du Cancer et des Tumeurs malignes
15 1

Imprimerie du Journal LE HAVRE
25, Rue Fontenelle, 25
LETTRES DE DÉCÈS
Depuis 6 francs le Cent

Mme FERRAND ;
Mlle Lucie FERRAND ;
M. Robert FERRAND ;
Mme veuve François FERRAND ;
M. et Mme CAILLEUX, leurs Enfants et Petits-Enfants ;
M. François FERRAND et ses Enfants ;
M. et Mme PHILIPPART, leurs Enfants et Petits-Enfants ;
M. et Mme Edouard TALBOT et leurs Enfants ;
M. et Mme AUBIN et leurs Enfants ;
M. et Mme Emile FERRAND et leurs Enfants ;
M. et Mme Henri FERRAND et leurs Enfants ;
M. et Mme DUFRESNE et leurs Enfants ;
Mme veuve Sénateur GÉHANT, ses Enfants et Petits Enfants ;
M. Ernest GÉHANT ;
M. et Mme Léon GÉHANT, leurs Enfants et Petits-Enfants ;
Mlle Jeanne GÉHANT ;
M. et Mme DUVAL et leurs Enfants ;
M. et Mme VIEVART, leurs Enfants et Petits-Enfants ;
Tous les Parents et les Amis.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles-Jules FERRAND

Soldat au 94e régiment d'infanterie

leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et ami, mort au champ d'honneur, à Zillebeke (Belgique), le 12 décembre 1914, dans sa 21e année, prient les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, de bien vouloir assister au service funèbre qui sera célébré le samedi 17 juillet 1915, à dix heures du matin, en l'église de Mirville, sa paroisse.

Train partant du Havre par Bréauté-Beuzeville, à 7 h. 18.

Priez pour Lui, il est mort pour la France !

Mirville, 12 juillet 1915.

Vous êtes prié de bien vouloir assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur François MORTIER

Ancien Président du Syndicat des Maîtres Voitiers

Décoré de la Médaille de 1870-71

enlevé à l'affection de ses enfants le mardi 13 juillet à 9 heures du matin, à l'âge de 82 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Qui auront lieu le vendredi 16 courant, à neuf heures du matin, en l'Eglise Sainte-Anne, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 102, rue Thiébaut.

De la part de :

M. A. ROBERT, son gendre ;
Mme A. ROBERT, née MORTIER, sa fille ;
M. Georges MORTIER, son fils ;
Mme G. MORTIER, sa belle fille ;
Mlle Gabrielle ROBERT, sa petite-fille ;
MM. Georges et Raymond MORTIER ; Mlle Henriette MORTIER, ses petits-enfants ;
Des Familles PATIN, THOMAS, FAUTREL, et Mme AUBER.

En raison des circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

14.15(1973)

M. Jules BRUMENT, ses enfants et petits-enfants, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister au service pour le repos de l'âme de

Monsieur Charles BRUMENT

Caporal au 129e régiment d'infanterie

NE PRENEZ que
L'Aspirine
"Usines du Rhône"
pure de tout mélange allemand
LE TUBE DE 20 COMPRIMÉS : 1 fr. 50
1 Comprimé correspond à 1 Cachet de 50 cgr.

JE GUERIS LA HERNIE
Nouvelle Méthode de Ch. COURTOIS
Professeur herniaire de Paris
212, Rue des Pyrénées, 212
Pour obtenir la guérison certaine de la Hernie il faut porter un bandage qui la contienne. Le seul appareil qui ait pu obtenir ce résultat est celui du Professeur COURTOIS. Il peut se porter nuit et jour et de ce fait obtenir l'occlusion constante de l'anneau herniaire. Aussi, conscient de la valeur de son appareil le Professeur COURTOIS garantit la guérison par écrit. C'est donc lui seul que nous vous recommandons d'aller consulter. Il vous recevra lui-même de 9 heures à 3 heures, à
Saint-Valéry-en-Caux, vendredi 16 juillet, *Hôtel de l'Aigle-d'Or.*
Fécamp, samedi 17, *Hôtel Canchy.*
LE HAVRE, dimanche 18, lundi 19, mardi 20, *Hôtel des Négociants*, 5, rue Corneille.
Yvetot, mercredi 21, *Hôtel des Victoires.*
Bolbec, vendredi 23, *Hôtel de France.*
CEINTURES VENTRIERES ANATOMIQUES
POUR REIN MOBILE
DESCENTE de MATRICE, ÉVENTRATION
R 15717 (3827)

EN VENTE
dans nos Bureaux et chez nos Dépositaires

HORAIRE DU SERVICE

des Chemins de Fer de l'ETAT
Modifié au 10 Juillet 1915

Pour répondre à la demande d'un grand nombre de nos Lecteurs, nous tenons à leur disposition, sur beau papier, le tableau complet des horaires du Chemin de fer, service modifié au 10 Juillet 1915.

Prix : 10 centimes

Compagnie Normande
DE NAVIGATION A VAPEUR

Juillet	HAVRE				HONFLEUR			
Jeudi 15	8 45	12 30	—	—	10 —	13 45	—	—
Vendredi.. 16	9 15	—	—	—	11 15	—	—	—
Samedi ... 17	10 —	13 45	—	—	11 15	15 —	—	—

Juillet	HAVRE				TROUVILLE			
Jeudi 15	*7 45	11 —	*17 —		*9 45	13 45	*18 30	
Vendredi.. 16	*7 45	11 —	*17 —		*9 45	14 —	*18 30	
Samedi ... 17	*7 45	11 —	*17 —		*9 45	14 —	*18 30	

Juillet	HAVRE				CAEN			
Jeudi 15	9 15	—	—	—	8 45	—	—	—
Vendredi.. 16	10 —	—	—	—	9 30	—	—	—
Samedi ... 17	10 30	—	—	—	9 45	—	—	—

Pour TROUVILLE, les heures précédées d'un astérisque (*), indiquent les départs pour ou de la Jetée-Promenade.

En cas de mauvais temps les départs peuvent être supprimés.

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. *Thérèse-et-Marie*, ven. de Dunkerque est arr. à Bordeaux le 12 juillet.

Le st. fr. *Ville-de-Marseille*, ven. de Cardiff, etc., est arr. à Marseille le 11 juillet.

Le st. fr. *Amiral-Zédé*, ven. du Havre, est arr. à Leixoes le 6 juillet.

Le st. fr. *Ile-de-la-Réunion*, ven. de Marseille, est arr. à New-York le 11 juillet.

Le st. fr. *Ville-du-Havre*, ven. de la Martinique, est arr. à la Guadeloupe le 26 juin.

Le st. fr. *Basse-Terre*, ven. de Nantes, est arr. à la Martinique le 25 juin.

Le st. fr. *Ango*, ven. de Rosario, est arr. à Ténériffe le 11 juillet.

Marégraphe du 15 Juillet

PLEINE MER	10 h. 49	—	Hauteur 7 » 30
	22 h. 8	—	» 7 » 45
BASSE MER	6 h. 23	—	» 1 » 40
	18 h. 39	—	» 1 » 50

Lever du Soleil..	4 h 13	P.Q.	19 juill à 21 h 18
Couc. du Soleil..	19 h 53	P.L.	26 — à 12 h 20
Lev. de la Lune..	7 h 24	D.Q	2 août à 21 h 36
Cou de la Lune..	21 h 26	N.L.	10 — à 23 h 01

Port du Havre

Juillet	Navires Entrés	ven. de
13 st. ang.	*Vancouver*	Plata
— st. fr.	*Bordeaux*	St-Nazaire
14 st. fr.	*Pérou*	Colon etc.
— st. ang.	*Northumbria*	Plata
— st. ang.	*Hantonia*, Holt	Southampton
— st. fr.	*Sephora-Worms*, Augais	Bordeaux
— st. fr.	*St-Brieuc*, Josselin	St-Brieuc

Feuilleton du PETIT HAVRE 23

VISION ROUGE

PAR

Georges MALDAGUE

PREMIÈRE PARTIE

Le Secret de Jean

Ce fut à Vélizy, que l'on rencontra seul, et triste, Jean Lucquier.

Gervaise l'attira et le retint, comme retiendrait toute œuvre de chair vraiment belle, soudain rencontrée par l'artiste, en quête malgré lui du modèle rêvé.

Gervaise c'était le modèle rêvé.

C'était avec la gaieté, la vie, le rire sans arrière-pensée, la jeunesse nimbée d'or, l'ébauche souple et gracieuse et tentante de la perfection féminine, autant qu'on peut la trouver complète.

Son œil de peintre avait suivi « la ligne », sous la robe de voile beige moulant tout entier ce corps de dix-huit ans.

L'homme s'éveilla après l'artiste.

Deux mois plus tard Jean Lucquier épousait la jeune fille blonde du bois de Vélizy.

Mademoiselle Aurélie Cheminin, reprenait une demoiselle de magasin, et continuait son commerce régulier, tranquille, sans aléas, lui permettant maintenant de faire de plus sérieuses économies.

Quand Gervaise et son mari étaient à Paris, on se voyait plusieurs fois par semaine.

Pendant les six mois qu'ils passaient à la Saulaie, Mademoiselle Cheminin venait régulièrement chaque quinzaine.

A chacun de ses voyages à Paris sa nièce se rendait rue Rochechouart.

Les exigences de son commerce empêchaient la tante, à son grand regret, de se déplacer plus fréquemment.

La jeune maman quittait le moins souvent possible ses petits.

Elle n'y pensait guère en ce moment, à son commerce, la pauvre mademoiselle Cheminin.

Son employée, une jeune fille de vingt et quelques années, pas très débrouillarde peut-être, mais qu'elle savait honnête, le faisait marcher comme elle l'entendait.

Tout pouvait bien aller à vau l'eau, elle ne s'en souciait point.

Il n'y avait pour elle qu'une préoccupation au monde, celle des pauvres mignons, qui cherchaient leur mère dans la maison en deuil, celle du père, qui en certains instants, semblait fou.

Et avec cela, son désespoir aussi, avec cela, l'attirance de la tombe, que quelques pelletées de terre fermaient seulement dans le cimetière de Boissy, riant comme un jardin, derrière la petite église.

Sa Gervaise dormait là pour toujours.

Elle n'y eut point cru, sans cette désolation qui l'entourait, sans ces questions des enfants, sans cette absence, qui semblait à tout instant devoir cesser...

Vingt fois par jour elle croyait la voir entrer.

Gervaise ne passerait plus dans le rayonnement de sa beauté, dans le nimbe doré de ses cheveux, le seuil entouré de pampre et de glycine.

Et des paupières de Mlle Aurélie recommençaient à s'échapper les pleurs lents qui se suivent en creusant leur sillon.

Elle venait donc de promener Claude et Claudie.

Elle se retrouvait en présence de Jean.

Ils restèrent immobiles en face l'un de l'autre, sans détourner les yeux, ce qu'ils n'osaient point faire encore presque, ayant peur mutuellement de leur douleur.

Et la pauvre femme lui poussa les enfants dans les bras.

Il les prit ensemble, les faisant crier sous son étreinte.

La tante fut obligée de les lui enlever.

Et il s'en alla, lent et courbé, suivant le mur en ruines qu'il avait coutume de longer avec elle, pour gagner la campagne.

La fenaison n'était point finie.

Si vous êtes déprimé, prenez du

VIN BIO-SUPRÊME

Tonique, Apéritif et Nutritif, Antidéperditeur et Reconstituant

A base de Suc de viande, Quinquina, Kola, Cacao, Coca, Extrait Iodo-tannique et Glycéro-Phosphate assimilables

La composition de ce Vin suffit à indiquer les nombreux cas dans lesquels on peut l'employer.

Le *Suc de Viande* est l'élément nutritif par excellence.

Le *Quinquina* est tonique et fébrifuge.

La *Noix de Kola*, dont les principes actifs sont : la caféine, la théobromine, le rouge de kola et le tannin, agit comme reconstituant, antineurasthénique, tonique du cœur et régulateur de la circulation du sang.

La *Coca*, par la cocaïne et l'ecgonine qu'elle contient, augmente l'appétit et facilite la digestion.

Le *Cacao* agit surtout par la théobromine, le rouge de cacao et la matière grasse qu'il contient, c'est tout à la fois un aliment et un médicament essentiellement nutritif.

Enfin, les *Glycérophosphates* ont été l'objet d'une importante communication faite à l'Académie de Médecine par un de nos grands médecins des hôpitaux de Paris, qui les a expérimentés durant plusieurs années dans son service et a démontré la parfaite assimilation de ces corps ainsi que leur grande supériorité sur les phosphates employés jusqu'à ce jour.

L'action de ces médicaments réunis est très importante : ils exercent sur la nutrition des organes une puissante accélération, ce sont les médicaments de la dépression nerveuse.

Le Vin Bio-Suprême, préparé par lixiviation au vin de Grenache vieux, contient en dissolution tous les principes actifs des plantes et corps énumérés : Suc de viande, Quinquina, Kola, Coca, Cacao et Glycérophosphates de chaux et de soude. Sa conservation est parfaite, son goût très agréable, son assimilation absolue.

Il se recommande particulièrement aux personnes **Anémiques, Débiles,** aux **Convalescents,** aux **Vieillards,** ainsi qu'aux **Adolescents,** dont la croissance est rapide et la constitution faible.

DOSE. — Un verre à madère avant chacun des principaux repas.

PRIX : LE LITRE, 4 fr. 50

Dépôt Général :

PHARMACIE PRINCIPALE

28, place de l'Hôtel-de-Ville et rue Jules-Lecesne, 2

Gde PHARMACIE DES HALLES-CENTRALES

Rue Voltaire, 56, Havre

R. LE DUC et L. PRESSET, Ph. de 1re classe

BAC A VAPEUR

Entre QUILLEBEUF et PORT-JÉROME

Mois de Juillet

Premier départ de Quillebeuf à 6 heures du matin ; dernier départ de Quillebeuf à 7 heures du soir.
Premier de Port-Jérome à 6 h. 30 du matin ; dernier départ de Port-Jérôme à 7 h. 30 du soir.

A l'exception des arrêts ci-dessous indiqués

15 Arr. de 9 h — à 11 h. —
16. Arr. de 9 h 30 à 11 h. 30
17. Arr. de 10 h. 05 à 12 h. 05
18. Arr. de 10 h 35 à 12 h 35
19 Arr. de 11 h. 40 à 1 h. 20
20. Pas d'arrêt.
21. dito
22. Pas d'arrêt.
23. dito
24. Arr. de 5 h. — à 7 h. —
25. Prem. dép. à 7 h 45 mat. Dern. dép. 6 h. 05 soir.
26. Arr. de 6 h. 35 à 8 h. 35 Dern. dép. 7 h. — soir.

Pendant les heures d'arrêt, le service de voyageurs est assuré par une barque.

MARCHÉS AUX BESTIAUX

VILLE DU HAVRE

MARCHÉ AUX BESTIAUX DU LUNDI 12 JUILLET 1915

ESPÈCES	AMENÉS	VENDUS Pour la Ville	VENDUS Pour l'extérieur	PRIX DU KILOG. de Viande nette sur pd. QUALITÉ 1re	2e	3e
Bœufs	140	86	8	2 35	2 25	2 15
Vaches	105	90	11	2 20	2 10	2 —
Taureaux	4	4	»	» —	» —	» —
Veaux	—	—	»	» —	» —	» —
Totaux	209	180	19			

PRIX EXTRÊMES : Bœufs ..... Fr. 2 40 à 2 — ; Veaux ..... » — » — ; Moutons ..... » — » —

PRIX MOYENS DES CATÉGORIES

Basés sur le marché du Havre de ce jour

Bœufs		Cheval (sans os)	
Aloyau	3 10	Filet	1 —
Côtes fines, Queues, Noix, Nache	2 60	Beefsteack	0 70
Bas-côtes, Epaules	2 40		0 60
Cou, Poitrine, Ventre, Jambes	2 05	Le reste	0 30

Le PETIT HAVRE en Voyage

Dans le but de faciliter à ceux de nos lecteurs qui sont appelés à s'absenter du Havre, soit pour leurs affaires, soit par agrément, la lecture journalière du ***Petit Havre****, nous avons décidé de créer un service d'abonnements temporaires.*

Le Petit Havre *leur sera régulièrement envoyé par la poste, à l'adresse qu'ils nous donneront dans leur demande laquelle devra être accompagnée de timbres-poste ou d'un mandat représentant le montant des journaux que nos lecteurs désirent recevoir à raison de* ***1 fr. 50*** *par mois pour la Seine-Inférieure et les départements limitrophes et* ***2 francs*** *pour les autres départements.*

VENTES PUBLIQUES

Le Vendredi 16 Juillet 1915, à 3 heures de l'après-midi, Pont-Rouge, Chantier 3 Cour. M. P. MORGAND, séquestre, fera vendre publiquement pour compte de qui de droit, en vertu d'un jugement du Tribunal de Commerce du Havre, en date du 7 juillet dernier, par le ministère de ÉTIENNE DUREAU, courtier :

3 poutres PITCHPIN 7 stères

ex-Teodora de Lavrinaga. 13.15.16 (1945)

AVIS DIVERS

Les petites annonces **AVIS DIVERS** *maximum six lignes sont tarifées* **2 fr. 50** *chaque.*

PHARMACIE

demande un ÉLÈVE et un GARÇON ÉLÈVE

S'adresser au bureau du journal. 11.15 (1780z)

ON DEMANDE Des JOURNALIERS *Hommes et Jeunes Gens.*

Prendre l'adresse au bureau du journal. J.D. ( )

ON DEMANDE Jeune Homme 16 ans, fort, commerçant et très sérieux. — S'adresser 50, rue de la Mailleraye, à partir de 2 heures.

ON DEMANDE une Jeune Femme ou **Jeune Fille** pour porter le pain et faire le ménage.

Prendre l'adresse au bureau du journal. (1978z)

HYGIÉNOL

Désinfectant -:- Désodorisant
Antiseptique -:- Antiépidémique
Antimoustique

Prix : **1** franc. Dans toutes les pharmacies

Dépôt : DROGUERIE HAVRAISE

1, Rue du Lycée, 1

JD—128 ( )

ON DEMANDE à louer REMISE OU GARAGE entre Barrière-d'Or et Rond-Point. — Indiquer adresse et prix au bureau du journal : Y. C. CHARLES 24. 13.15 (1920)

A VENDRE **Charrette** *de Promenade* pour double poney, roues caoutchoutées, lanterne, mécanique, quatre places. Prix **260** francs. 16, rue de Metz, Havre, à partir de 9 h. du matin. (1966z)

SUIS ACHETEUR d'une Jument

ou CHEVAL hongre réformé

Pour Camionnage. — Faire offres : 197, rue Demidoff.

CONSULTATIONS sur toutes affaires et marche à suivre. — **AVANCES** sur *Successions. Nues Propriétés,* Prêts hypothécaires, etc. — **Félix VIVIER** ancien ppal clerc de notaire *64 rue de Saint-Quentin.* **Maison de Confiance** (25e année). DMaJ - 31jt (1536)

En Vente au Bureau du Journal

FACTURES CONSULAIRES pour le BRÉSIL

Le Petit Havre

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

L'accueil fait par tous nos lecteurs et lectrices à notre

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

publication illustrée d'innombrables gravures en noir et **EN COULEURS** a été tel, qu'il constitue un succès sans précédent.

Nous avons pris toutes nos dispositions pour obtenir et publier les documents les plus intéressants et les plus précis, **photographies prises sur le front,** dessins de soldats ayant assisté à l'action, etc., de telle sorte que notre *Supplément illustré* constituera le vrai Livre émouvant et authentique de

L'HISTOIRE ANECDOTIQUE DE LA

GUERRE EUROPÉENNE

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'acheter au fur et à mesure les numéros que nous publions et de se faire réserver les numéros suivants chez leur marchand de journaux ordinaire.

La collection sera à un moment introuvable et c'est certainement elle qui constituera pour tous le plus précieux des souvenirs puisque le lecteur y trouvera les traits d'héroïsme des défenseurs de notre sol, l'aspect vrai des combats et la reproduction fidèle des batailles.

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Le Petit Havre

formera le véritable Livre Populaire de la Guerre de 1914

Pas un de nos lecteurs ne voudra oublier d'acheter nos numéros hebdomadaires au

Prix de **5** Centimes

contenant chacun un nombre considérable d'illustrations en noir et en couleurs.

EN VENTE chez TOUS nos CORRESPONDANTS

DÉPURATIF DES ENFANTS

SIROP TAINE

Tonique et Reconstituant

Iode assimilable et Glycéros

Médicament rigoureusement dosé

Cette préparation est spécialement recommandée par MM. les Docteurs pour les enfants, dans le traitement de la **Scrofule,** du **Lymphatisme,** du **Rachitisme,** engorgement des **ganglions,** la **Gourme** et en général toutes les maladies **de la peau chez les Enfants.**

Prix : le litre, 4.50 — Le demi-litre, 2.50

Gros : PHARMACIE DU PILON D'OR

20, Place de l'Hôtel-de-Ville — LE HAVRE

Détail : TOUTES PHARMACIES

DENTIERS SOLIDES

BIEN FAITS par M. **MOTET,** DENTISTE

52, rue de la Bourse. 17, rue Marie-Thérèse

Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs

Réparations en 3 heures et **Dentiers haut et bas livrés en 5 heures**

Dents à 1 f. 50 - Dents de 12 pr 5 f. - Dentiers dep. 35 f. Dentiers haut et bas de 140 pr 90 f. . de 200 pr 100 f.

Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets

Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE

Inlays or et porcelaine, Dents-Pivots, Couronnes et Bridges

Extraction gratuite pour tous les Militaires

AVIS AUX MILITAIRES

LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET DE CHAUFFEURS

Prix Modérés

Les brevets se passent les Mardis et Vendredis de chaque semaine.

Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés

Le Garage fournit Chauffeurs sérieux

GARAGE CAPLET — 34 — RUE DICQUEMARE

»—(8086)

AUTOS A VENDRE

OCCASIONS

CAMION **Clément-Bayard,** 24 HP, mécanisme remis à neuf, carburateur neuf, marche parfaite.

A profiter, cause de départ

SUPERBE 12 HP **Buchet,** carrosserie sport, éclairage électr. par dyn., nombreux accessoires, 4 pl., état de neuf.

DARRACQ 2 places, 12 HP, bon état, phares et access., 6 ch. à air de rechange.

BRASIER 4 places, 2 cylind., 10 HP, marche parfaite, pneus neufs à l'arrière

CONDUITE INTÉRIEURE D. F. P., 2 places, 10 HP, marche parfaite, essai à volonté.

DOUBLE PHAÉTON de Dion, 4 places, 12 HP, très bon état, mécanisme remis à neuf.

VOITURETTE Werner, 2 places, 2 cylind., bon état. **900 francs.**

MONOCYLINDRE 2 places, 7 HP, bon état. **600 francs.**

Garage CAPLET — 34 — Rue Dicquemare

Spécialité de RÉPARATIONS faites rapidement

Usinage de Pièces mécaniques

JD (1237)

Le Service des Chemins de Fer

(Modifié au 10 Juillet)

Le HAVRE, MONTIVILLIERS, ROLLEVILLE

STATIONS	Ouv	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Le Havre..... dép.	— —	7 33	13 35	16 30	18 5	20 30
Graville-Ste-Honorine	— —	7 40	13 42	16 35	18 12	20 35
Harfleur	— —	7 46	13 48	16 40	18 19	20 41
Rouelles	— —	7 51	13 53	16 44	18 24	20 46
Demi-Lieue	— —	7 55	13 57	16 48	18 27	20 50
Montivilliers	— —	8 »	14 2	16 54	18 30	20 56
Epouville	— —	8 7	14 9	16 57	— —	21 5
Rolleville.....arr.	— —	8 13	14 17	17 5	— —	21 13

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	Ouv.	1.2.3
Rolleville..... dép.	— —	6 24	10 17	16 20	— —	19 12
Epouville	— —	6 28	10 24	16 27	— —	19 17
Montivilliers	— —	6 36	10 32	16 35	18 35	19 23
Demi-Lieue	— —	6 41	10 36	16 40	18 39	19 27
Rouelles	— —	6 46	10 44	16 44	18 43	19 32
Harfleur	— —	6 51	10 46	16 49	18 50	19 36
Graville-Ste-Honorine	— —	6 58	10 53	16 55	18 57	19 44
Le Havre .....arr.	— —	7 4	10 56	17 1	19 2	19 46

Vers ÉTRETAT

STATIONS	1 2 3	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Le Havre .....dép.	7 33	7 48	16 30	18 15
Bréauté-Beuzeville	— —	11 17	— —	21 7
Les Ifs	9 14	11 47	17 55	21 37
Froberville-Yport	9 31	11 56	18 5	21 47
Les Loges-Vaucottes-sur-Mer	9 47	12 5	18 15	21 53
Bordeaux-Bénouville	9 54	12 11	18 21	— —
Etretat .....arr.	10 1	12 17	18 27	22 4

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.5
Etretat .....dép.	4 56	6 34	10 37	16 25
Bordeaux-Bénouville	5 3	»	10 45	16 34
Les Loges-Vaucottes-sur-Mer	5 10	6 47	11 »	16 38
Froberville-Yport	5 17	6 54	11 15	16 46
Les Ifs	5 28	7 6	11 27	17 12
Bréauté-Beuzeville	6 28	— —	— —	18 26
Le Havre.....arr.	7 14	10 56	17 1	19 12

Vers FÉCAMP

STATIONS	1 2 3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Le Havre .....dép.	— —	6 »	7 18	12 42	18 19
Bréauté-Beuzeville ... arr.	— —	6 53	7 46	13 37	19 18
Bréauté-Beuzeville ... dép.	— —	7 9	11 17	14 2	21 7
Grainville-Ymauville	— —	7 32	11 29	14 15	21 19
Les Ifs	— —	7 38	11 42	14 25	21 32
Fécamp.....arr.	— —	8 10	11 53	14 37	21 42

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Fécamp .....dép.	— —	6 55	9 29	12 45	16 47
Les Ifs	5 47	7 20	10 2	13 5	17 18
Grainville-Ymauville	5 55	7 28	10 15	13 14	17 26
Bréauté-Beuzeville ... arr.	6 6	7 38	10 26	13 25	17 30
Bréauté-Beuzeville ... dép.	6 28	10 52	11 7	18 26	18 26
Le Havre.....arr.	7 14	11 12	11 27	19 12	19 19

HAVRE

Imprimerie du journal *Le Havre* 35, rue Fontenelle.

Administrateur-Délégué-Gérant : O. RANDOLET

MALADIES DE LA FEMME

LE RETOUR D'AGE

Exigez ce Portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR d'AGE.** Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé Soury** à des intervalles réguliers, **si elle veut éviter** l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, et, ce qui est pis encore, la mort subite. **Qu'elle n'oublie pas** que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Maux d'estomac, d'intestin, des Nerfs, etc.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, **3** fr. **50**, franco gare **4** fr. **10** ; les trois flacons franco contre mandat-poste **10** fr. **50** adressé à la Ph. **Mag. DUMONTIER,** à Rouen.

Notice contenant Renseignements gratis

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY

car elle seule peut vous guérir

La Pharmacie-Droguerie

AU PILON D'OR

Vend et vendra toujours le Meilleur Marché

Imprimerie du PETIT HAVRE

35, Rue Fontenelle, 35

IMPRESSIONS

Commerciales, Administratives et Industrielles

Affiches - Brochures - Circulaires - Cartes

Catalogues - Connaissements

Factures - Memorandums - Registres

Têtes de Lettres - Enveloppes, etc., etc.

Billets de Naissance et de Mariage

LETTRES DE DÉCÈS

Travail soigné et Exécution rapide

BULLETIN des HALLES

COMMUNES	DATES	BLÉS Sacs	BLÉS Prix	BLÉS Hausse	BLÉS Baisse	PAIN Taxe officielle	SEIGLE sacs	SEIGLE Prix	ORGE sacs	ORGE Prix	AVOINE sacs	AVOINE Prix	BEURRE	ŒUFS
Montivilliers	8 juillet	48	32 —	» —	» —	1 k. 0 43	—	— —	—	— —	56	23 50	1 50	1 65
St-Romain	10 —	41	32 —	» —	» —	6 » 2 46	—	— —	—	— —	5	23 —	2 95	13 —
Bolbec	12 —	2	64 —	» —	» —	3 » 1 20	—	— —	—	— —	1	22 50	1 55	1 65
Lillebonne	7 —	36	31 28	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	—	— —	2	28 —	1 45	1 65
Gonneville	13 —	—	— —	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	—	— —	—	— —	1 50	1 75
Goderville	13 —	90	32 —	» —	» —	6 » 2 40	—	— —	—	— —	9	22 —	1 50	1 75
Fécamp	10 —	—	— —	» —	» —	6 » 2 60	—	— —	—	— —	—	— —	1 40	1 45
Yvetot	7 —	24	32 —	» —	» —	1 » 0 42	—	— —	—	— —	6	27 50	1 30	1 55
Caudebec-en-Caux	10 —	20	64 —	» —	» —	6 » 2 50	—	— —	—	— —	25	22 50	2 90	1 50
Fauville	9 —	17	63 88	» —	» —	6 » 2 46	—	— —	—	— —	—	— —	1 35	1 60
Valmont	7 —	—	— —	» —	» —	6 » 2 50	—	— —	—	— —	—	— —	1 25	1 30
Cany	12 —	—	— —	» —	» —	1 » 0 41	—	— —	—	— —	—	— —	3 —	1 62
Yerville	6 —	—	— —	» —	» —	6 » 2 45	—	— —	—	— —	—	— —	2 65	1 55
Doudeville	10 —	—	— —	» —	» —	6 » 2 45	—	— —	—	— —	—	— —	1 35	1 55
Bacqueville	7 —	—	— —	» —	» —	6 » 2 50	—	— —	—	— —	3	25 —	2 40	1 45
Pavilly	8 —	—	— —	» —	» —	1 » 0 41	2	21 —	—	26 —	—	22 —	1 45	1 65
Dieppe	15 mai	—	— —	» —	» —	1 » 0 42	—	— —	—	— —	—	— —	» —	— —
Duclair	13 juillet	—	— —	» —	» —	1 » 0 42	3	18 —	—	— —	23	23 —	2 45	1 55
Rouen	9 —	—	— —	» —	» —	» » » —	—	— —	—	— —	9	30 25	3 30	14 25
Neufchâtel	10 —	—	— —	» —	» —	4 » 1 74	—	— —	10	27 23	18	26 50	3 25	13 50

NOTA. — Les prix du Blé s'entendent par 100 kilos à Montivilliers, Saint-Romain, Lillebonne, Gonneville, Goderville, Yvetot, Yerville, Doudeville, Bacqueville, Pavilly Duclair ; par 200 kilos : Bolbec, Criquetot Fécamp, Fauville, Caudebec Cany, Valmont, Saint-Valery.

---

longues branches frôlant l'eau, qui continuait à courir avec son imperceptible murmure.

Et il demeura là, ses sanglots apaisés, ses larmes ne coulant plus, le menton dans le creux des mains, les yeux attachés à la petite rivière, glissant entre ses bords feuillus, plus blanche à mesure que la nuit venait.

Ainsi qu'il arrive après les grandes crises, l'apaisement arriva, complet.

L'inertie du corps succédait à l'agitation fébrile, aux spasmes, aux soubresauts.

Mais la pensée veillait.

Elle creusait le cerveau, redevenu lucide, maître de sa direction.

Jean Lucquier n'essaya point de percer maintenant le mystère.

Il se disait que, certainement, il le sonderait.

Il se disait qu'il consacrerait sa vie à le mettre à nu, si la justice n'y arrivait point.

Gervaise n'avait point d'ennemis.

Sa fin tragique était-elle le résultat d'un simple accident, d'une fatalité, permettant qu'une main inconnue, s'exerçant à tirer au revolver, l'atteignit sans intention ?

Ah ! quel qu'il fût, l'assassin de sa femme, volontaire ou inconscient, il lui répondrait de son acte homicide.

Il vengerait sa malheureuse Gervaise.

Tout à coup, il tressaillit.

Des voix appelaient, des petites voix chères, les seules qui pussent encore atteindre son oreille.

— Papa !

— Papa !

Il ne résista point.

Sans leur répondre, il se mit à longer la rivière, atteignit le pont-levis.

Sous la large porte, encore ouverte à deux battants, les bébés attendaient avec leur grand'tante.

Celle-ci savait à cette heure-là leur père dans la Saulaie.

Il arrivait à celui-ci d'entendre les petites voix et de rentrer.

Les enfants, en le voyant, poussèrent des cris de joie, s'attachèrent à ses jambes.

Il les souleva, les empoigna à pleins bras, les emporta vers la maison.

Et il fut moins sombre ce soir-là, ou plutôt plus courageux, surmontant sa révolte et son désespoir.

Le lendemain, à l'aube, Jean Lucquier était hors de la ferme.

A cette heure où le voile grisâtre du ciel n'est pas encore déchiré, alors qu'au levant on devine seulement la ligne rose de laquelle émergera dans une fusée d'or le disque royal du soleil, quand la rosée lourde pèse sur chaque brin d'herbe, et qu'à peine des buissons les modulations frêles s'échappent, changées bientôt en trilles vigoureux, en roulades triomphantes, l'âme la plus tourmentée, la plus abattue, éprouve un apaisement et un réconfort.

La fraîcheur de cette aurore naissante pénétra l'artiste, en tombant sur son front, que quelques heures de sommeil avaient laissé brûlant.

Il descendit encore vers la Saulaie.

C'était l'endroit où dès le réveil il se sentait entraîné, autant qu'il avait de la peine à s'en arracher le soir.

Cette fois, il ne s'arrêta point près du saule où l'on trouvait accroché le grand chapeau de paille de la victime.

Après avoir longé la rive, Jean gagna le champ de luzerne au bord duquel, les semaines précédentes, il faisait poser, entourée de ses dindons, Résa la petite muette.

Et une fois là, il s'engagea d'une marche plutôt rapide dans le sentier surplombant le fossé qui séparait des pièces de terre, la prairie plantée d'arbres où courait l'étroite rivière.

Cela le mena vers Boissy-sans-Avoir.

Il traversa le village où les coqs chantaient, tandis que dans les cours bordées d'étables, sur les portes, devant les tas de fumier, quelques paysans paraissaient, qui se disposaient à partir les premiers aux champs.

On le regarda passer.

Chacun savait où il allait.

Il poussa la porte à claire-voie fermant le cimetière qui entourait l'église.

Il n'y avait parmi les tombes modestes, avec leurs croix de bois, ou leurs pierres gravées d'un nom, qu'un tertre nouvellement formé, la terre molle jonchée de fleurs et de couronnes.

Gervaise était là-dessous.

Il demeura debout, immobile, les prunelles baissées sur ces fleurs, sur ces couronnes, sur cette terre emprisonnant la gaîne longue en chêne où dormait dans le pâle satin couleur jadis de ses yeux, la forme déjà décomposée de celle qui, durant quatre années avait vécu les moindres instants de sa vie.

Il redevenait sombre.

Il redevenait farouche.

Avec un mouvement brusque, il s'arracha de ce tertre, qu'il avait eu des envies de fouiller pour lui reprendre la proie qu'il enserrait.

Sorti du village, l'artiste gagna la voie du chemin de fer.

Une pensée autre que celle de la morte lui venait.

L'image de Thérésa, la petite muette, s'estompait devant lui.

L'enfant avait été le témoin de la catastrophe, accident ou crime...

Jean l'eût juré.

Mais comment tirer d'elle le moindre éclaircissement ?

Il eût fallu un concours du hasard, qui sans doute ne se produirait pas.

L'assassin, volontaire ou involontaire, — ferait en sorte d'éviter le témoin capable de le démasquer.

Et la jeune infirme n'avait à sa disposition que des gestes ne constituant, même pour ses parents nourriciers, aucun langage ne pouvant s'appliquer à autre chose qu'à des besoins usuels, aux futiles incidents journaliers.

C'était vers la maisonnette des Jurieux, près du passage à niveau, que se dirigeait Jean Lucquier.

Un rez-de-chaussée en moellons sur lesquels grimpait de la vigne, formant deux pièces,

Derrière, un bout de jardin où bêchait déjà le mari.

La femme sortit, alla fermer la barrière, et se tint devant, du côté de la voie, le petit drapeau rouge à la main.

Un train passa, un rapide, dans un formidable fracas.

Le panache de fumée semblait loin, le sol trépidait encore.

Martine Jurieux retournait, le drapeau baissé, vers la maisonnette.

Elle vit arriver le peintre, rouvrit la barrière, et attendit.

— Comment que ça va, mon pauvre Mossieur Lucquier depuis hier ?

Il ne répondit pas à la question, en posa une autre.

— La petite dort encore ?

— Oui... elle a retrouvé son sommeil. . car pendant plusieurs nuits, ça a été comme si all'avait le vertigo dans son lit.

— Je voudrais cependant la voir.

— Eh ben, rentrez, Mossieu Lucquier... all'finira ben par s'éveiller.

Jean accepta l'invitation, passant devant la paysanne.

Martine demanda :

— Voulez-vous que j'appelle Jurieux ?... y fera la causette avec vous.

— Non, non, laissez-le...

— Ça vous distrairait...

— Rien ne peut me distraire... Ne vous occupez pas de moi, vaquez à vos occupations, quand l'enfant s'éveillera, vous me le direz.

— Oh ! vous l'entendrez ! all'jase à sa façon, dès qu'all'a les yeux ouverts, tout comme les autres gamines... C'en est une, allez , Mossieu Lucquier, qu'all'n'est pas bête... pas plus que vous et moi !

Silencieux il entra.

— Alors, il faut que je fasse mon ouvrage ?...

» Pourtant, ça vous distrairait, si on vous tenait compagnie.

Il eut un geste si bref que la brave femme se tut.

Elle montra seulement un escabeau près de la vieille table à quatre pieds.

Le visiteur matinal s'assit machinalement.

La porte restait ouverte.

Quelques poules picoraient devant.

Le soleil sortait de la brume et piquait le long des rails des étincelles.

Au-delà de la voie noire, les champs à perte de vue.

Jean demeura un espace de temps relativement long, le coude sur un coin de la table, la tête appuyée sur une main, à regarder devant lui fixement, sans voir.

Martine confectionnait, avec force chicorée, le déjeuner du matin.

Elle mit sur la table deux bols ébréchés et appela son homme.

Puis, tirant de la huche une tasse à fleurs, elle la posa devant celui sur qui, fréquemment, elle lançait des regards de curiosité et de commisération.

— Vous allez ben prendre une tasse de café au lait, Mossieu Lucquier ?

— Non, merci, non...

— Ça vous remettra l'estomac, vous verrez... Faut pas se laisser aller... Vous avez vos deux petits enfants.

Elle versait le breuvage chaud qu'elle appelait : le café au lait.

(A suivre)

Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation, de la signature O. RANDOLET, apposée ci-contre